

ISRAËL HORS DU LIBAN !

Des bombardements massifs de camps de réfugiés et de villes au Liban. Des centaines de familles contraintes à l'exode, ne trouvant aucun abri. Voilà le premier résultat de l'attaque militaire appelée, avec le cynisme propre au régime israélien : "opération paix en Galilée".

Après l'invasion du Liban en mars 1978, après les bombardements meurtriers de mai et juillet 1981, Menahem Begin lance une offensive d'envergure pour tenter de briser la résistance palestinienne.

Le prétexte : le meurtre de l'ambassadeur israélien à Londres, Argov. En fait, Begin et le ministre de la défense, Ariel Sharon, depuis fort longtemps avaient prévu cette agression. L'hebdomadaire américain *Newsweek* explique que : "La stratégie connue de Sharon prévoit une campagne à double détente : d'abord des bombardements israéliens sur les positions de l'OLP, puis une riposte de l'OLP bombardant le nord d'Israël et, alors, une invasion pour nettoyer le sud du Liban de la menace palestinienne." (14 juin 1982). C'est le scénario de la présente attaque israélienne.

Depuis un an, les observateurs prédisaient la mise en œuvre des plans bellicistes de Begin. "Parmi les gouvernements occidentaux existait l'impression que le retrait d'Israël du Sinaï serait accompagné d'une action de revanche : ou bien l'annexion de la Cisjordanie (après celle du Golan) ou bien une progression de l'armée jusqu'au Litani (fleuve au Liban)", explique le quotidien italien *La Repubblica* (8 juin 1982).

La sale guerre du régime sioniste éclaire trois éléments importants de la situation régionale !

Premièrement, les accords de Camp David, supervisés par Washington, ne sont en aucune mesure porteurs de la paix. En fait, ils libèrent Begin pour qu'il puisse porter son effort de guerre ailleurs. Le régime sioniste veut briser la force de l'OLP basée au Liban depuis 1970 après la défaite subie en Jordanie. Pour atteindre cet objectif, les Israéliens soutiennent aussi fermement les forces chrétiennes de droite et d'extrême-droite au Liban. Israël tient aussi à en découdre avec la Syrie et interdire tout renforcement des positions militaires des pays arabes.

Deuxièmement, tout indique que la poussée vers la guerre est incrustée dans la situation même de l'Etat sioniste qui nie les droits du peuple palestinien. En permanence, l'orientation du régime sioniste vise à élargir son influence et son contrôle dans la région. La guerre devient aussi une réponse à la crise sociale et économique qui frappe Israël.

Troisièmement, malgré des différences réelles sur des questions secondaires, l'impérialisme américain appuie avec force la politique de l'Etat sioniste. Le prouvent : l'attitude de Reagan ces derniers jours, la livraison de 75 F-16 valant 2,5 milliards de dollars, la liquidation de 60 o/o de la dette israélienne.

Dans la région du Proche et Moyen-Orient, Israël est un élément-clé de la politique contre-révolutionnaire de l'impérialisme pour tenter de briser les développements de la révolution. Voilà le sens de l'opération "Paix en Galilée".

La Brèche, 9 juin 1982

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e Internationale



LIBAN AMÉRIQUE CENTRALE TCHAD MALOUINES

LES CRISES ET LES GUERRES DE L'IMPÉRIALISME

RETRAITE À 60-62 ANS, CA URGE !

Communiqué de presse des POCH, PST, PSA et PSO à propos de la fondation du comité national de l'initiative de l'abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes*.

Les quatre partis POCH, PST, PSA et PSO créent aujourd'hui même un comité national pour l'initiative fédérale de l'abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes.

Le comité est ouvert à tous les partis, syndicats et organisations intéressés et qui se reconnaissent dans les buts de l'initiative. L'abaissement de l'âge de la retraite correspond à une revendication sociale et politique importante de notre peuple. Le stress dû au travail augmente. Toujours plus d'emplois sont supprimés. Le chômage complet et partiel croît. La fermeture d'entreprises menace des centaines de postes de travail. Dans les régions marginales, de nombreuses entreprises disparaissent tout simplement. Ce sont surtout les travailleurs âgés qui rencontrent des difficultés pour retrouver un emploi. Cette initiative converge avec les revendications des femmes qui demandent une amélioration de leur statut au sein de l'AVS et l'introduction de la retraite à la carte.

Pour un nombre très important de travailleurs seul l'abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans avec le maintien de la pension complète peut leur ouvrir la voie à la retraite anticipée à 60 ans (avec une diminution correspondante de la pension). C'est le seul moyen pour rendre la diminution de la rente supportable.

Dans le cadre d'une suppression des discriminations frappant les femmes dans la loi sur l'AVS, il serait possible, selon l'initiative, d'aligner l'âge de la retraite des hommes sur celui des femmes. La loi de la prévoyance professionnelle (2e pilier) ne peut en aucun cas, dans sa forme actuelle, répondre à la tâche fixée par la Constitution : garantir avec la pension AVS la couverture effective des besoins vitaux. La lutte pour une augmentation massive des rentes AVS et avant tout des rentes minimales — afin de répondre aux besoins des travailleurs à la retraite et de les protéger de la misère — doit être prioritaire pour toutes les forces progressistes représentant les masses salariées. Les quatre partis se déclarent

prêts, dès aujourd'hui, à soutenir toutes les revendications d'augmentation des pensions AVS ordinaires et surtout des pensions minimales.

En général, les quatre partis vont soutenir toutes les initiatives et interventions visant à l'amélioration de l'AVS, entre autres l'amélioration de la situation de la femme dans les lois de l'AVS, l'introduction de la retraite à la carte.

Ils lancent un appel à toutes les forces progressistes, les organisations, les partis, les syndicats afin qu'ils prennent une part active à la lutte pour l'amélioration de l'AVS.

Les infrastructures sociales comme leur développement sont aujourd'hui menacés par la course effrénée aux armements, entraînée par l'OTAN et suivie, en ce domaine, par les autorités suisses. Les quatre partis réaffirment leur soutien à l'initiative populaire lancée par le PS demandant le droit de référendum pour les dépenses militaires.

* traduit du texte original en langue allemande.

BIENNE : Journée d'action pour le droit à une même éducation et une même formation

A l'appel des boycottteuses du cours ménager de Bienne, le Comité national du 14 juin pour l'égalité des droits organise une journée d'action pour le droit à une même formation et une même éducation pour filles et garçons.

Au centre de cette journée d'action, une table ronde avec : une boycottteuse de Bienne; une représentante de la section VPOD Vaud-Etat (canton où le gouvernement a dû supprimer les barèmes discriminatoires des examens pour l'entrée au collège secondaire); une représentante du Comité pour l'égalité des droits de Neuchâtel (où des démarches sont en cours pour aboutir à un enseignement sans discriminations sexistes); une représentante de la section VPOD de Lucerne (qui a lancé une initiative pour l'égalité dans l'enseignement); Christiane Jaquet, députée POP au Grand Conseil vaudois; Sylviane Zulauf, PSO; une représentante socialiste de Soleure (où une initiative analogue à celle de Lucerne est lancée). Un tour de chant, un film et un buffet froid sont aussi prévus.

Bienne, restaurant PIC-Schlüssel, samedi 19 juin, de 14h.30 à 17h.30

Une crèche-garderie est organisée. Le soir : fête au Centre autonome. Organisé par : Comité national et locaux du 14 juin; Groupe contre le cours ménager obligatoire, Bienne; sections de l'OFRA, du POP et du PSO. Soutenu par : Commission féminine de la VPOD, Femmes socialistes et le mensuel "Femmes".

GENÈVE :

Soirée de solidarité syndicale avec les travailleurs d'Amérique latine

L'Union syndicale suisse (USS), l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG), la Confédération Ouvrière Bolivienne (COB), la Confédération nationale des travailleurs (CNT) d'Uruguay et la Confédération unitaire des travailleurs (CUT) du Chili appellent à une soirée de solidarité syndicale avec les travailleurs d'Amérique latine et plus particulièrement du Nicaragua et du Salvador. Les délégations nicaraguayenne et salvadorienne à l'OIT seront présentes.

Samedi 19 juin, dès 18h., au local de la FTMH, 68, rue de Lyon, Genève

Au programme : discussions, animation, musique, repas.

LAUSANNE :

SALVADOR : quelle situation après les élections ?

Le Comité Uni-Brèche organise le jeudi 17 juin, à 17h.15, à l'Université de Lausanne, auditorium XVI (palais de Rumine), un débat contradictoire sur la situation au Salvador.

Ont été invités : Blaise Lempen, journaliste à la Tribune — Le Matin (TLM), connu pour ses correspondances enthousiastes sur les élections salvadoriennes; Jean-Claude Buhner, journaliste au Monde et Charles-André Udry, journaliste à Inprecor, membre du PSO.

GENÈVE :

200 jeunes à la fête interécoles

Samedi 5 juin, le Comité interécoles a organisé à l'Ecole de Culture Générale Jean Piaget une fête de solidarité avec les peuples du Salvador et de Pologne. Un film très intéressant sur l'organisation des zones libérées au Salvador, une vidéo sur les négociations de Gdansk en 1980, et divers chanteurs ou groupes — dont Sarcloret — ont constitué les temps forts de cette fête qui représente l'aboutissement d'une longue campagne de solidarité menée dans les divers collèges de Genève. Près de 200 jeunes ont assisté à cette journée de solidarité dont le bénéfice sera réparti moitié-moitié en faveur d'un convoi pour Solidarnosc et de médicaments pour la guérilla salvadorienne. Il est à noter que les militants de La Taupé, présents dans le Comité interécoles, se sont largement investis dans l'organisation de cette fête et dans toute la campagne de solidarité qui l'a précédée.

ONEX :

Cinquante jeunes contre la répression et le militarisme

Jeudi soir 3 juin, une cinquantaine de jeunes d'Onex, apprentis ou écoliers pour la plupart, se sont réunis à l'appel de La Taupé. Une discussion nourrie a porté sur la répression à laquelle les jeunes doivent faire face, sur la criminalisation systématique de ceux qui ne respectent pas l'ordre établi de cette société, et, dans ce contexte, sur le danger que représente la nouvelle révision du Code pénal.

**GENÈVE, samedi 19 juin
Salle communale
du Grand-Lancy
FETE UNITAIRE**

dès 18h. Dès 20h. : débat : *Quelles perspectives pour la gauche en Suisse ?*, avec Jean Batou, PSO (Ge), François Masnata, PS (Vd), Anne-Catherine Menétrey, ex-députée du POP vaudois, Rudolf Schaller, député du PdT genevois et Bernard Bérard, PS (Ge). De 22h. à 02h. : *Los Dementes*, salsa, samba... Org. : Groupe d'Yverdon du PSS.

**GENÈVE, lundi 14 juin
dans les locaux de la FTMH
68, rue de Lyon**

FETE "DROITS ÉGAUX"
Org. : le Comité créé le 14 juin 1981 pour l'application des droits égaux après le vote

MEETING à GENÈVE

Face à la crise, quelle politique ouvrière ? avec Charles-André Udry **vendredi 18 juin, 20h.** Petite salle du Faubourg (La Taverne) Organisation : PSO

À propos

"CETTE PERFORMANCE FORCE LE RESPECT"

C'est en ces termes que la Berner Zeitung commentait, le 4 juin, le dépôt de notre initiative sur la formation professionnelle. Le commentaire de Paul Ehinger note : "Lors de son lancement il y a 15 mois, on ne donnait pas grandes chances à l'initiative populaire qui vient d'être déposée. Comment un petit parti, extrémiste, pouvait-il rassembler 100 000 signatures, alors que des partis bien plus solides et plus grands — comme le PS et l'Union syndicale suisse avec leur initiative sur le droit foncier — ne le réussissent pas à tous les coups ? Mais les 500 militants du Parti Socialiste Ouvrier (PSO), avec des sympathisants et quelques autres petits groupes, ont récolté 107 898 signatures. Cette performance force le respect. A quoi s'ajoute le fait que le thème n'est en fait pas très explosif, d'autant plus que la révision de la Loi sur la formation professionnelle est entrée en vigueur il y a deux ans seulement".

Pour la Tribune-le-Matin, "Les militants du Parti Socialiste Ouvrier (PSO, ex-LMR) ont remporté la première manche. (...) Il faut tout de même relever l'exploit du PSO qui a réussi à récolter les 100 000 signatures nécessaires en moins d'une année. Rares sont en effet les organisations qui l'ont réalisé jusqu'ici." (TLM, 4 juin 1982).

Interrogé à propos de cette initiative, le conseiller national socialiste Bernard Meizoz déclare qu'il n'a pas encore d'opinions précises sur l'initiative; il reconnaît toutefois qu'il y a encore trop d'apprentis qui sont exploités par les patrons (La Suisse, 4 juin 1982).

La revue de presse faite à l'occasion du dépôt de l'initiative permet aussi de voir les premiers arguments qui lui seront opposés. Ils ne sont pas nouveaux, ni originaux : on exigerait ainsi une intervention supplémentaire de l'Etat dans un domaine qui fonctionnait fort bien sans lui; créer 10 000 places d'apprentissage en ateliers publics sans critères de sélection serait absurde; les patrons sont priés de passer à la caisse sans que la situation financière de l'entreprise soit prise en compte, etc. Nous les retrouverons certainement tout au long du débat parlementaire et de la campagne de votation.

Avec une différence par rapport aux débats autour du lancement de l'initiative et de la récolte des signatures : il s'agira cette fois de discuter d'une proposition précise, réelle, et non plus d'un simple projet. Il s'agira alors de prendre position concrètement et précisément; nos adversaires pourront alors plus difficilement s'en sortir comme auparavant en embellissant la triste réalité de l'apprentissage en entreprise.

Communiqué de presse

Votations des 5 et 6 juin 1982

Les résultats des votations sur la révision du code pénal et sur la nouvelle loi sur les étrangers traduisent les effets de la forte campagne de la droite, emmenée par le parti radical, contre les travailleurs. Ils expriment aussi la faiblesse de la mobilisation organisée par le mouvement ouvrier.

La participation des socialistes au Conseil fédéral a, de fait, cautionné la politique de Furgler. Le parti radical et le parti démocrate-chrétien vont mettre à profit ce vote pour porter de nouvelles atteintes aux droits démocratiques des travailleurs et des jeunes.

Face à la crise du logement et aux menaces sur l'emploi, une partie des travailleurs cherche une voie de sortie en voulant faire porter le poids de cette situation aux travailleurs immigrés. Cette réponse confuse et erronée est le fruit d'une longue politique de la direction de l'Union syndicale suisse. Elle a renoncé à se battre pour la solidarité entre tous les travailleurs et pour la défense efficace de leurs intérêts communs.

La situation d'impasse actuelle, indiquée par le résultat, rend urgente une relance d'un mouvement unitaire entre travailleurs suisses et immigrés. La suppression du statut de saisonnier reste un objectif décisif. Le Forum organisé par Etre Solidaires, en septembre, doit constituer un premier moment pour tous ceux qui font de la lutte contre la xénophobie un devoir du mouvement ouvrier. PSO/SAP, 6 juin 1982

SOMMAIRE

EDITORIAL	
Israël hors du Liban !	1
POLITIQUE	
6 juin, Loi sur les étrangers :	
l'échec d'un compromis pourri	3
Immigration : droit au logement	
pour les saisonniers !	3
Du 20 au 22 août à Frauenfeld :	
une provocation militariste	8
Impôt locatif vaudois :	
contre le décret des privilèges	8
Révision du Code pénal acceptée :	
un coup contre les libertés	8
SOCIAL	
Métallurgie : Conférence des	
délégués de la FTMH	4
Emploi : travailleuse, donc chômeuse	4
Industrie des machines zurichoise :	
licenciements en vue	5
Arts graphiques, lithographies :	
deux grèves d'avertissement réussies	5
DOSSIER, Congrès VPOD 1982 :	
Les 40 heures, maintenant !	6 - 7
Qu'apportera ce congrès ?	7
INTERNATIONAL	
EL SALVADOR :	
les paysans, cible de la réaction	9
POLOGNE : Solidarnosc vit et lutte	9
GRANDE-BRETAGNE :	
une opposition grandissante à la guerre	10
A LIRE	
L'Etat de droit(e)	11
L'ÉVÈNEMENT	
BOLIVIE : la crise de la dictature	12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance :
**La Brèche, 8 bis, rue de la
Tour, 1004 Lausanne.**
CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoises

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso,
casella postale 2400, 6901 Lugano

6 juin, Loi sur les étrangers :

A l'origine de l'unanimité des "Oui" à la nouvelle Loi sur les étrangers il y avait l'espoir que ce texte représente un compromis minimal admissible "de tous les points de vue". La votation de dimanche passé montre que certains compromis sont tellement pourris qu'ils n'arrivent à convaincre qu'une faible minorité.

Car la caractéristique la plus frappante de cette votation n'est pas le "Non du bout des lèvres" dont ont largement parlé les mass media mais le fait que 66 o/o des électeurs aient boudé les urnes. Comparée aux autres votations suscitées par un mouvement xénophobe, c'est remarquable. Si l'on admet que les adversaires véritables des étrangers se sont largement mobilisés, on constate qu'ils ne font plus que 17 o/o du corps électoral. En 1970 leur nombre était deux fois plus grand. Mais les supporters du projet de M. Furgler n'atteignent aussi que 17 o/o tout juste. La grande masse des citoyens suisses n'a plus eu envie de s'exprimer à ce sujet.

Il n'est pas étonnant que les patrons et les bourgeois aient été en fin de compte les seuls à mener une véritable campagne pour cette loi. Celle-ci est en effet calquée sur leurs intérêts et ils espéraient pouvoir enfin classer un problème qui les encrasse; leur préoccupation n'a pas été partagée.

Dans une certaine mesure la gauche espérait aussi pou-

L'ÉCHEC D'UN COMPROMIS POURRI

voir se débarrasser d'un problème à défaut de pouvoir le résoudre. Son "Oui" sentait trop ouvertement la peur d'une victoire de l'Action nationale pour convaincre.

Combien de baffes les dirigeants du mouvement ouvrier devront-ils encore encaisser avant de comprendre que leur politique du moindre mal et du compromis helvétique ne peut qu'accroître la désorientation des travailleurs ? Le mouvement ouvrier maîtrisera le problème des étrangers en Suisse, lorsqu'il aura réussi à devenir lui-même le promoteur d'une véritable politique de rechange et qu'il aura su convaincre une partie significative des travailleurs du bien-fondé de sa volonté unitaire. La victoire du "Non" (avec un écart de 9 900 voix sur un total de 4 millions d'électeurs potentiels...) a encore accru la nécessité et l'urgence d'une telle orientation. Car ce "Non" aura encore une fois déçu profondément les immigrés, les poussant à se marginaliser ou à se soumettre encore davantage à leur patron. D'un autre côté il encourage l'Action nationale à accroître ses pressions sur le Conseil fédéral, ce qui, sans réaction du mouvement ouvrier, ne peut que déboucher sur une division encore accrue de la classe ouvrière.

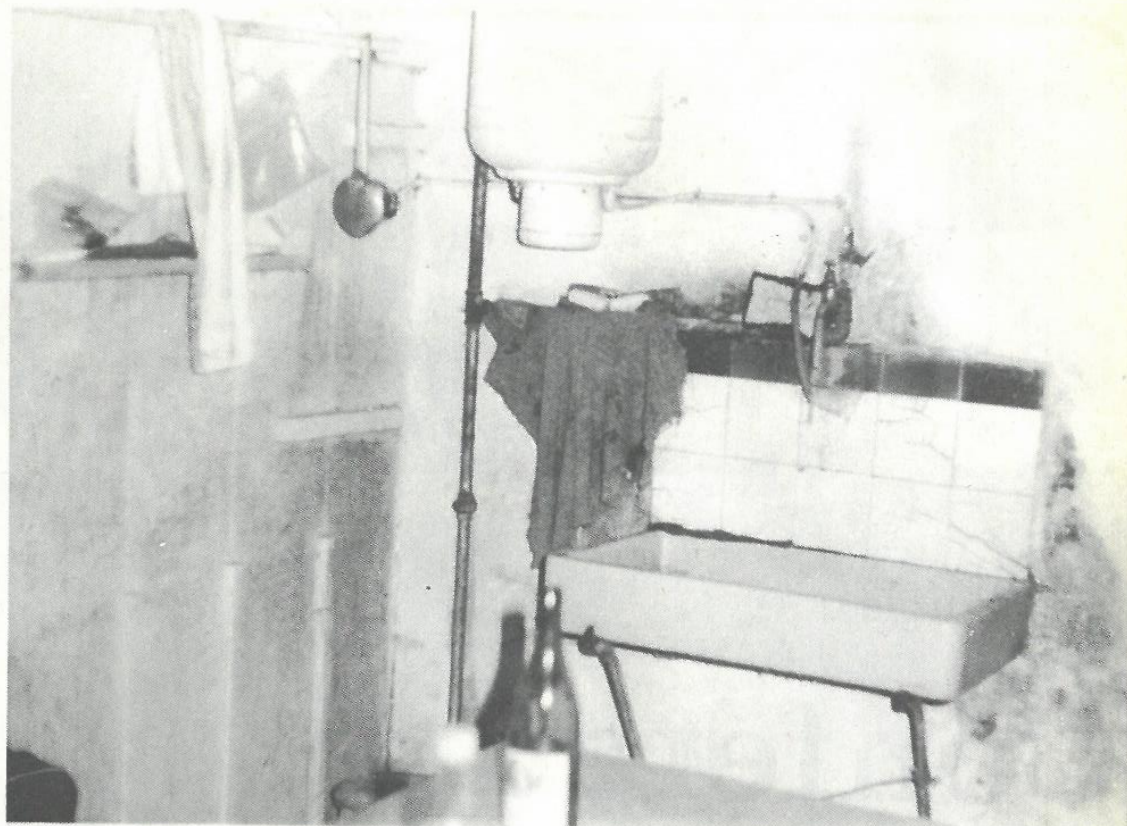
La récession et la crise du logement se chargeront de pousser les travailleurs suisses encore un peu plus sur la pente glissante de la défense prioritaire des travailleurs indigènes.

Dans les instances dirigeantes du PS et des syndicats, la tentative sera grande de battre encore un peu plus en retraite, en se préparant à accepter un compromis encore un peu plus mauvais. Une telle politique ne peut que discréditer encore davantage les organisations ouvrières tout en confirmant l'Action nationale dans sa stratégie de pression.

En réalité, c'est le moment, pour les organisations ouvrières, de tirer un trait sous 25 ans de politique des étrangers au coup par coup et de se donner les moyens pour combattre enfin la division entre Suisses et immigrés par une stratégie ouvrière unitaire et combative.

C'est le moment de passer à la contre-offensive en développant au sein du mouvement ouvrier une politique consciente de rapprochement entre Suisses et immigrés, en exigeant du Conseil fédéral qu'il réalise lui-même les quelques améliorations que la gauche a mises en évidence pour justifier son "Oui" (les 32 mois pour les saisonniers, les 6 mois pour le regroupement familial) et en prenant des initiatives pour résoudre les problèmes des clandestins, des frontaliers, des droits politiques et de la naturalisation !

Faucher



Immigration :

Droit au logement pour les saisonniers!

Sur la base du travail mené par le groupe "saisonniers et clandestins", le Centre de Contact Suisses-Immigrés de Genève a lancé une pétition adressée au Département de l'Intérieur et de l'Agriculture pour demander l'amélioration des conditions de logement des saisonniers. Alors que les milieux xénophobes exploitent la crise du logement pour rendre les travailleurs immigrés responsables de la pénurie actuelle, les termes mêmes de cette pétition, signée à ce jour par plus de 1 500 saisonniers, démontrent assez que ces travailleurs sans droits et privés de leur famille sont loin de bénéficier de conditions minimales d'habitation.

Un surprofit facile...

"Les problèmes particuliers aux saisonniers sur le plan de l'emploi, de la vie familiale, du logement et de la sécurité sociale sont toutefois inhérents à l'exercice d'une activité limitée dans le temps"... C'est ainsi que le Conseil fédéral, lors de la présentation de la nouvelle Loi sur les étrangers, liquidait l'ensemble des problèmes du saisonnier en Suisse. Privé du droit de location, celui-ci est à la merci de son employeur. En tant que propriétaire ou que "locataire s'entendant avec la régie", le patron "loge" ses saisonniers. Tandis qu'il perçoit un loyer par lit occupé, il verse à la régie le loyer effectif de l'appartement, soit une somme qui ne représente souvent que le tiers, voire le quart du montant qu'il empêche. Il fixe aussi les augmentations de loyer, la plupart du temps supérieures à celles qui se pratiquent. C'est ainsi par exemple que l'entreprise de construction Perret à Genève a prévu de faire passer de 175 francs à 200 francs — soit une augmentation de plus de 14 o/o ! — le loyer de chacun des 7 ou 8 occupants d'appartements de 3 pièces-cuisine qui, de surcroît, ne reçoivent pas tous, le soir, l'eau courante...

Ce système de location forcée, où les bénéfices sont si faciles, amène naturellement les employeurs-bailleurs à chercher à élever au maximum le taux d'occupation par appartement. Certes, depuis une dizaine d'années, il existe un "Règlement du logement pour les saisonniers", destiné, théoriquement, à limiter les abus. En ce qui

concerne le taux d'occupation, par exemple, il prévoit un minimum de 15 m³ d'air pour une personne, de 10 m³ pour la deuxième. Mais il suffit que les appartements, qui sont souvent anciens, aient des murs très hauts pour que le règlement soit respecté, malgré une minuscule surface au plancher par personne : un espace de 30 à 40 cm. entre chaque lit, comme c'est le cas, aujourd'hui, dans la plupart des logements occupés par des saisonniers.

La crise du logement frappe les saisonniers

"Le manque actuel de logements, l'augmentation du nombre de travailleurs saisonniers, réclament une solution immédiate de la part de l'Etat", font remarquer les pétitionnaires. Car la crise du logement vient encore aggraver une situation marquée de longue date par la cohabitation à plusieurs dans une chambre et le regroupement des saisonniers dans de véritables ghettos (immeubles ou baraquements), privés des conditions minimales d'hygiène et de confort (douches sommairement installées, pas de cuisine, c'est-à-dire restaurant obligatoire le week-end, quand la cantine ne marche pas...). En témoigne ce projet de transformation d'un immeuble d'habitation à la rue du Belvédère à Saint-Jean, en dortoir pour saisonniers. Dans une lettre adressée au Département des Travaux Publics, la FOBB, la STC, l'Association de défense du quartier de Saint-Jean et le Centre de Contact Suisses-Immigrés signalent que "cette transfor-

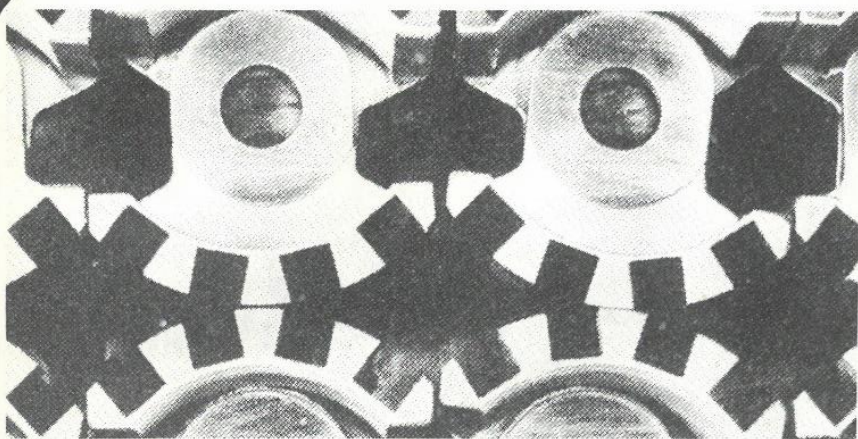
mation peut avoir un caractère spéculatif se traduisant par une hausse importante des loyers" et qu'elle va "dans le sens d'une discrimination sociale pour les futurs habitants qui y sont prévus". C'est ainsi qu'au-delà des améliorations immédiates réclamées par la pétition, c'est une révision du "Règlement du logement pour les saisonniers" qui s'impose, dans la perspective de garantir aux travailleurs saisonniers des prestations normales de logement, auxquelles peut prétendre tout habitant de Genève (1 chambre par personne, pas de ghettos...). Une première discussion sur l'activité à mener dans ce sens, ainsi qu'une exposition sur le logement des saisonniers sont organisées le samedi 12 juin par le Centre de Contact, avec la collaboration des syndicats de la construction (FOBB, FCTC, STC) (Forum, Avenue Ste-Clotilde, 19 h.).

Margarita Batou-Sanchez

PÉTITION DES SAISONNIERS

Elle demande que :

1. le nombre maximum d'occupants par chambre soit fixé à 2 personnes;
2. les dimensions minimales des chambres soient les suivantes : 20 m³ pour une personne, 40 m³ pour deux personnes; la surface de la chambre pour une seule personne ne doit pas être inférieure au minimum légal de 9 m² et de 18 m² au minimum pour deux personnes;
3. les différents services (douche avec eau chaude, WC, chambre à lessive, frigo, chauffage, cuisines équipées, locaux communs, etc.) doivent être suffisants pour permettre une vie décente et normale aux travailleurs saisonniers;
4. le loyer soit modéré et tienne compte du caractère social de tels logements; aucun profit ne doit être autorisé; les employeurs prennent à leur charge les frais de ces logements (loyers et autres) pour le mois d'absence légale et obligatoire des saisonniers.



Métallurgie :

Conférence des délégués de la FTMH

Le samedi 5 juin 229 délégués de la FTMH se sont réunis à Berne. Ils devaient discuter de l'établissement du cahier de revendications pour le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT). Cette dernière concerne les entreprises affiliées à l'ASM (Association suisse des constructeurs de machines). Elles sont au nombre de 557. 134 000 travailleurs sont directement intéressés par le renouvellement de la CCT. Après 5 ans, l'ancienne CCT va expirer le 19 juillet 1983.

Cette conférence d'industrie se tenait deux jours après la 75ème réunion annuelle des Associations patronales.

Son président y lança une attaque en règle contre les travailleurs. Sa cible : l'indexation des salaires au renchérissement.

Dans le style cher aux helvètes-patrons, Halm commit quelques vagues promesses sur la "sécurité de l'emploi" en contrepartie de la retenue revendicative des travailleurs. Le cynisme n'a jamais tué un patron ! En effet, au moment où les licenciements se multiplient (Tornos-Bechler à Moutier, Berna à Olten, Olma AG à Olten, etc.), le patron des patrons a l'audace de tenir ce langage. Ainsi, les 229 délégués de la FTMH avec droit de vote (et les 104 sans) se trouvaient placés devant une crise rampante et un défi patronal.

Les grands absents... et les présents

Pour chaque délégué travaillant dans la métallurgie, un premier constat pouvait être fait, dès l'ouverture des travaux : le nombre de militants syndicalistes immigrés était réduit à l'extrême. Pourtant, dans la production, les travailleurs immigrés forment une grande partie des effectifs. Cela révèle immédiatement une faiblesse centrale du syndicat : son incapacité et, souvent, sa réticence à intégrer les immigrés dans le dispositif collectif de défense immédiate de tous les travailleurs et travailleuses.

La Conférence reste dominée, au plan des propositions et du ton général, par les présidents des Com-

missions ouvrières des grandes entreprises de la métallurgie de Zurich, Baden, Winterthur, Uster, Schaffhouse, etc. Ces collègues ne ressentent pas les problèmes de l'emploi et de la politique patronale au même titre que les travailleurs des régions plus directement touchées par la crise et les restructurations (Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Genève). Pour eux, la question de l'emploi se pose dans des termes simples : "les départs naturels aboutiront à une diminution de l'emploi en douceur, des licenciements importants ne sont pas pour demain".

Ce genre de raisonnement évite la question du volume de l'emploi dans une région comme le démontrent les difficultés actuelles d'un canton comme Bâle-Ville. Il sous-estime les effets négatifs pour le syndicat dans son ensemble des coups qui peuvent être portés contre les secteurs plus faibles. Il se méprend sur les mesures de réorganisation de la production que des grands groupes vont entreprendre, avec leurs conséquences pour l'emploi.

Les 40 heures et l'extension de la CCT

Les revendications de la réduction effective de la durée du travail à 40 heures et de l'extension des vacances (5 semaines pour travailleurs ayant 40 ans révolus) obtinrent un très large accord auprès des délégués. Des délégués soulignèrent, à juste titre, l'urgence de cette revendication des 40 heures. Mais deux problèmes subsistent. Que faire pour assurer l'obtention des 40 heures immédiatement, au moment où elles sont la règle dans les princi-

aux pays capitalistes ? Le refus du patronat d'accorder les 40 heures dans les plus brefs délais sera-t-il considéré comme un élément pouvant mettre en question la signature de la CCT ? Deux questions qui restent à clarifier dans le futur !

Un deuxième thème fut au centre des discussions : l'extension du champ d'application de la CCT aux employés et apprentis. Pour plus d'un délégué, l'avenir du syndicat dépendait de la résolution ou non de cette question.

En effet, la Convention s'applique actuellement aux seuls travailleurs de la production. Or, leur nombre va en décroissant. Ils passent de 180 000 en 1960, pour les entreprises ASM, à 134 000 en 1980. Par contre, les employés-employés techniques "prolifèrent" : 60 000 en 1960 et 82 000 en 1980. La tendance s'accroît dans l'avenir. Pour de nombreux délégués, il y a là une mise en question structurelle de la représentativité du syndicat. Ce dernier risque de n'être plus le "partenaire" privilégié.

Tout cela n'est pas faux. Mais de nombreux délégués sont intervenus pour donner une dangereuse réponse à ce problème. D'abord, ils ignorent la priorité : tout faire pour organiser les travailleurs immigrés. Cela nécessite un profond changement dans l'attitude et le fonctionnement quotidien du syndicat. Et nombreux sont ceux qui, parmi les cadres syndicaux, ne s'en soucient pas ou sont tout simplement contre. Ensuite, des délégués ont affirmé : "il faut être prêt à faire des concessions matérielles face aux patrons pour obtenir, en compensation, l'élargissement du champ d'application" !

Une telle orientation ne peut qu'aboutir à affaiblir encore plus les positions syndicales parmi les travailleurs productifs. Elle risque de plus de diminuer la force d'attraction du syndicat en direction des employés. Elargir le champ

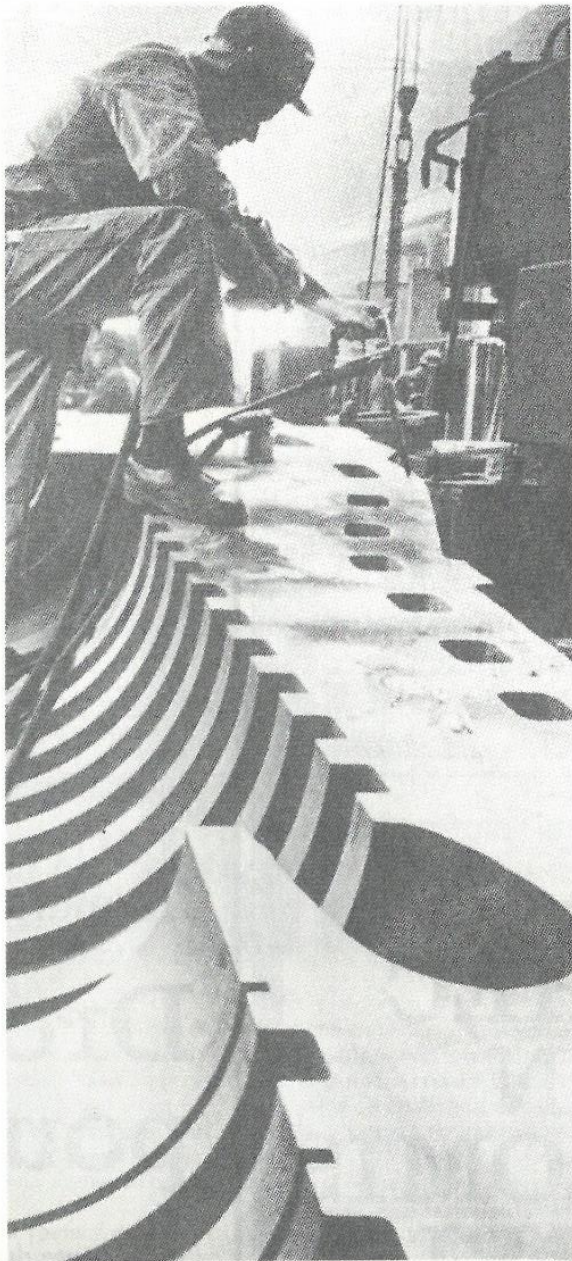
d'application de la CCT, face aux mutations techniques dans le secteur des machines, est un objectif important. Mais cela doit être l'expression d'un élargissement effectif de la capacité d'organisation syndicale de l'ensemble des salariés de la branche. Dans ce sens, il est important, pour le renouvellement de la CCT, que l'accent soit mis sur le droit de présence syndicale dans l'usine, comme sur celui d'organiser des commissions inter-entreprises. A l'heure des concentrations et fusions patronales, les travailleurs ne doivent pas être en reste.

Egalité et paix du travail absolue

Deux autres problèmes méritent d'être soulignés. Premièrement : la fixation de l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Ce problème butte contre un principe même de la politique de la FTMH : la Convention ne fixe pas les salaires ! Dès lors, la question de l'égalité reste du domaine des vœux pieux. Ici s'exprime une des faiblesses majeures de la politique suivie par la direction de la FTMH. Deuxièmement : le refus de se plier à la paix du travail absolue en cas de licenciements massifs. La motion, proposée par une travailleuse d'Olten récemment licenciée qui défendait cette idée, s'est vue attaquer féroce par un "juriste" : Ilg (le fils du "père de la paix du travail", réd.) ! Elle a cependant obtenu 53 suffrages contre 146. Ce vote reflète assez fidèlement le débat de réflexion qui se développe dans les rangs syndicaux.

Le renouvellement de cette Convention collective sera un important moment de la vie syndicale en Suisse. Les travailleurs devront en être partie prenante. La FTMH devra les informer. Elle l'a promis : en assurant qu'un tract serait distribué ! Une nouveauté.

8 juin 1982, H. Dubois



Emploi

TRAVAILLEUSE, DONC CHOMEUSE

Les régleuses étaient les travailleuses les plus qualifiées de l'horlogerie. L'arrivée de la montre électronique a provoqué leur déqualification. Aujourd'hui, les licenciements, pour de nombreuses travailleuses, signifient : très difficile recherche d'un emploi... sans qualification et sous-payé.

Ainsi, une régleuse, d'environ 50 ans, licenciée par Bulova, fut "reclassée". Cela veut dire : 8,80 francs de l'heure, soit plusieurs centaines de francs par mois de moins. "Reclassée" peut-être... vers la ligne de survie.

Une autre a fait 105 demandes d'emploi... Des propositions nombreuses lui furent faites. Par exemple : travail dans une boucherie, de 6 heures 30 du matin à 18 heures 30... pour 1 000 francs par mois.

Le succès des "plans sociaux" est incontestable ! La direction de la FTMH devrait recueillir ces témoignages... pour prouver la validité de ses propositions !

L'industrie textile, avec l'horlogerie, se trouve dans le peloton de tête des licenciements. Dans les dernières semaines des centaines d'emplois ont été liquidés sous le couvert du vocable "restructuration".

Il est vrai que la presse — et les syndicats — ne donnent pas une importance trop grande à ces licenciements. Ne concernent-ils pas, pour leur grande majorité, des travailleuses immigrées ?

* Ainsi, la holding Ed. Bühler (Winterthur) va fermer, début 1983, deux de ses entreprises : Heusser-Staub AG à Uster et Spinnerei Rikon AG à Rikon. 116 travailleuses, immigrées pour l'essentiel, vont perdre leur emploi. Hesta-Konzern — qui regroupe des entreprises comme Zellerweger, Luwa, Schiesser — avait acquis une minorité de contrôle dans la holding Bühler. La pression a été rude pour concentrer la production sur quelques produits spéciaux.

* Blumer-Söhne AG à Rorbas-Freienstein licencie aussi une vingtaine de travailleuses (filature de coton).

* Hausmann und Moos à Weisslingen licencie de même.

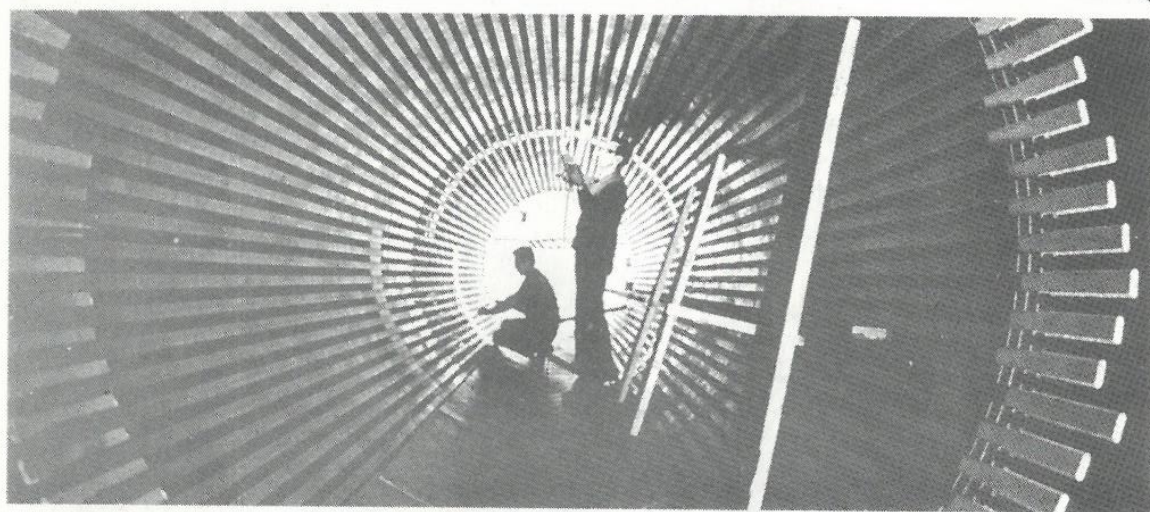
* Webers Wetzikon vient d'annoncer la fermeture de son entreprise à Baretswil.

Le chômage partiel, en avril 1982, dans le textile touchait : 1 129 salariés pour la fabrication et le finissage, 548 pour la mise en oeuvre.

L'indice de l'emploi dans la branche textile et habillement a passé de 100 au troisième trimestre 1979 à 88,5 au quatrième trimestre 1981.

Dans le canton de Bâle-Ville, à fin mai, 1 114 chômeurs et chômeuses étaient enregistrés. Les femmes forment 42 o/o du total. Les secteurs les plus touchés sont la métallurgie, les professions techniques et les employés de bureau. Ceci indique l'avance du processus de rationalisation dans le "tertiaire". Les travailleurs et travailleuses non-qualifiés sont, cependant, les premiers frappés par le chômage : il représentait 20 o/o des chômeurs et chômeuses en 1978, aujourd'hui ils (elles) en constituent le 33 o/o.

Fin avril 1982, 27 767 chômeurs étaient enregistrés (2 217 en avril 1981). Parmi les cantons les plus touchés par le chômage (en pour cent de la population active) on trouve dans l'ordre croissant : Bâle-Campagne, Soleure, Genève, Tessin, Jura, Neuchâtel et Bâle-Ville. Crise de l'horlogerie, stagnation et recul dans la métallurgie, mesures de rentabilisation dans la chimie expliquent en grande partie ce palmarès.



Industrie des machines zurichoïse :

LICENCIEMENTS EN VUE

Il y a eu d'abord le chômage partiel et des licenciements individuels. Aujourd'hui il apparaît de plus en plus clairement que les grands pontes de l'industrie des machines zurichoïse ne reculeront pas devant des licenciements en masse.

Bührle : des licenciements "bientôt nécessaires" ?

A Genève, 130 salariés ont déjà été licenciés par Bührle. Maintenant, on peut lire dans le "Tages-Anzeiger" que, selon Dieter Bührle, des licenciements pourraient "très bientôt être nécessaires" à la Werkzeugmaschinenfabrik de Zurich.

Durant des décennies, le clan Bührle a pompé des millions par douzaines dans cette entreprise. Mais dès que les commandes connaissent un léger recul, les travailleurs doivent en supporter les frais. Le trust peut payer. Au lieu de mettre de côté 20 millions pour les dividendes de l'année prochaine, il pourrait fort bien sauvegarder les emplois et introduire la semaine de 40 heures.

La politique d'information des barons de l'entreprise est encore une fois proprement scandaleuse.

Pendant que des allusions sont faites à la presse, le personnel de l'entreprise reste dans le vague. La direction de la boîte traite les travailleurs comme les derniers des derniers. Des collègues qui travaillent depuis plus de 20 ans dans l'entreprise sont laissés dans l'incertitude la plus complète — et demain peut-être licenciés !

Escher Wyss : "fermer ou suspendre certains secteurs de la production"

Ce que l'on ne trouve pas dans la presse quotidienne, on peut le lire dans le magazine des patrons *Bilanz*. Le directeur général du trust Sulzer y explique sèchement : "Escher Wyss aussi va être passée au peigne fin. Nous fermerons ou nous suspendrons certains secteurs de la

production. Des changements personnels ne sont pas à exclure". Cela signifie donc que l'entreprise n'en restera pas au chômage partiel et que des emplois sont très sérieusement en danger !

Les grands trusts se plaignent aujourd'hui, devant leur personnel, de leur mauvaise situation. Mais ces dernières années les exportations ont considérablement augmenté et partout la production unitaire s'est accrue. En outre des bénéfices juteux ont été versés aux grandes banques, qui possèdent plusieurs types de participation dans l'industrie des machines. Une partie des bénéfices nets des grandes banques en 1981 — des bénéfices de 9 chiffres et plus — ont été produits par les travailleurs de l'industrie des machines.

Il n'y a donc aucune "nécessité" à accepter les licenciements, sous prétexte qu'il s'agit de "sauver l'industrie" comme veulent le faire croire les patrons.

correspondant

Arts graphiques, lithographes :

Deux grèves d'avertissement réussies

La situation de départ pour le renouvellement du Contrat collectif de travail (CCT) dans le secteur de la lithographie (7 000 syndiqués environ) était défavorable. La peur de l'avenir, la peur de la crise, d'une part et le souvenir du demi-échec du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) en décembre 1980 pesaient sur les membres de l'Union suisse des Lithographes (USL). Les événements du mois de mai paraissent donc d'autant plus surprenants. Après la suspension des négociations fin mars et le refus patronal de la proposition — pourtant très modeste — de compromis de l'USL, ce syndicat a connu pour la première fois de son histoire une période sans contrat collectif.



Le 4 mai déjà, une grève d'avertissement de 2 heures — suivie par 350 membres — était menée par la section de Berne. La sensation vint toutefois de Saint-Gall où la section de l'USL appela aussi à une grève d'avertissement, suivie à 80 o/o ! Le président de la section et deux autres membres du comité, qui refusèrent de faire grève, ont été séchement mis sur la touche.

La bureaucratie joue sur la peur

Une nouvelle fois, les différents bureaucrates syndicaux essaient de freiner toute politique conséquente de mobilisation, en expliquant que la base est pour l'essentiel passive et inactive. La même chose s'était produite durant les négociations. Ce n'est qu'au tout dernier moment que la direction appela à la mobilisation et lorsque la base, de manière tout à fait surprenante, se déclara prête à faire grève dans quelques sections, cet élan ne fut pas utilisé.

Au lieu de profiter de l'absence de CCT pour améliorer le rapport de forces par d'autres grèves d'avertissement — alors que l'association patronale, effrayée, avait proposé l'ouverture de nouvelles négociations — la direction du syndicat approuva une prolongation de quatre mois de l'ancien contrat. Les grèves d'avertissement décidées à Genève et Bâle étaient ainsi bloquées par la remise en vigueur de l'obligation de paix du travail. Ce

qui fut ressenti comme un véritable coup dans le dos pour les syndiqués concernés.

Une pause avant de nouvelles mobilisations ?

Comme le syndicat et l'association patronale ont tous les deux leur assemblée des délégués à fin juin, un nouvel accord peut être présenté jusqu'alors.

Les patrons feront, au maximum, quelques petites concessions, ce qui placera le syndicat devant deux décisions claires : soit l'on accepte un compromis plus ou moins pourri, soit l'on procède à une votation à la base pour décider de mesures de lutte.

Une chance pour l'unification syndicale

Le CCT de la lithographie a donc été prolongé jusqu'à fin août. Le SLP commencera les négociations contractuelles en novembre à peu près. Les revendications des deux syndicats des arts graphiques sont pratiquement identiques. A fin juin, les deux associations patronales fusionneront vraisemblablement. Il est donc de la responsabilité des courants progressistes des deux syndicats de faire que la revendication d'un seul renouvellement du contrat collectif soit réalisée. Ce qui ouvrirait pratiquement la voie à un syndicat unifié de l'industrie des arts graphiques.

Basco

CAPITALISME ET CRISE

Par millions...

Chaque mois, les chiffres du chômage résonnent comme une condamnation du système capitaliste : misère, injustice sociale, gaspillage d'un potentiel de production gigantesque alors que tant de besoins ne sont pas couverts à l'échelle nationale comme internationale, désarroi et maladie des chômeurs.

Aux Etats-Unis, en mai, le chômage a encore augmenté : 10,5 millions, officiellement. De fait, selon l'Institut de statistiques du travail, plus de 13 millions (*International Herald Tribune*, 5-6 juin 1982). Si le taux des chômeurs dans la population active s'élève à 9,5 o/o, il atteint 23,1 o/o chez les jeunes et 49,8 o/o chez les jeunes noirs (*Basler Zeitung*, 5 juin 1982). Durant les derniers huit mois, le chômage officiel a crû de 3 millions ! Une employée d'un service social à Seattle (ville où se trouve le constructeur d'avions Boeing) affirme que les "appels à l'aide" ont augmenté de 50 o/o en "rapport avec des questions découlant d'une économie en déclin : alcoolisme, abus de médicaments, crises conjugales, suicides" (*The Wall Street Journal*, 28 avril 1982). Ceci n'a pas empêché l'administration Reagan de couper les dépenses sociales, à tel point que ce bureau d'aide voit son personnel passer de 25 à 16 personnes (idem) ! En Italie, les derniers chiffres indi-

quent que le nombre de chômeurs officiels a atteint, début 1982 : 2 089 000 (*Il Mondo*, 1er juin 1982). La suppression des emplois dans l'industrie n'est plus compensée par la création d'emplois dans le "tertiaire" ou dans l'administration publique. Le chômage des jeunes est très important. Il se révèle dans ce chiffre : 55 o/o des personnes à la recherche d'un emploi n'ont encore jamais travaillé. Par contre, une enquête effectuée à Naples révèle que trois enfants sur dix "s'absentent" de l'école pour travailler. Ils gagnent ainsi un maigre salaire et un repas (*L'Unità*, 25 mai 1982). Ceci va, évidemment de pair, en système capitaliste, avec la croissance du chômage qui a augmenté davantage dans le Sud de l'Italie que dans le Nord.

En France, la barre des 2 millions de chômeurs a été franchie à fin mai (*Le Monde*, 4 juin 1982).

En Espagne, l'Institut national de statistiques estime que les chômeurs sont plus de 2 millions. Il considère que le Ministère du travail sous-évalue le nombre de chômeurs de plus de 250 000 unités (*El País*, 2 juin 1982).

Les classes existent et se perpétuent...

Commentant une étude de Claude Thélot¹⁾, *Le Monde* (9 mai 1982) affirme : "Il n'y a pas eu, dans les trente dernières années, de boulever-

sement social important. En gros, le recrutement des classes populaires et des classes dirigeantes n'a pas changé. La plus sûre façon de se retrouver ouvrier ou cadre supérieur, en 1980, comme en 1950, est bien d'avoir un père ouvrier ou cadre supérieur...". Voilà succinctement démenti plus d'un conte sociologique sur les sociétés post-industrielles !

Travailler plus... pour la guerre

Tout en reconnaissant que l'ampleur de la guerre des Falkland (Malvinas) est insuffisante pour relancer l'économie de sa Majesté, *The Guardian* (4 juin 1982) reconnaît cependant ses mérites : "Les firmes n'ont pas recruté du personnel supplémentaire pour faire face à la demande accrue de produits. Au contraire, les entreprises ont réclamé de leurs employés un effort important en heures supplémentaires et en accroissement de productivité. Des entreprises décisives ont augmenté de 25 heures le travail hebdomadaire... Un autre aspect réjouissant, ce fut la coopération totale des syndicats". Une bonne guerre... c'est si réjouissant pour les capitalistes !

Burke

1) Tel père, tel fils — Dunod. Thélot est chercheur à l'INSEE.

UN TRAVAILLEUR SUR SEPT

L'ensemble du secteur public en Suisse — Confédération, cantons, communes et services para-étatiques — regroupe en effet, selon le Recensement fédéral des entreprises de 1975, 382 000 emplois, soit 14 o/o de la population active. Ce chiffre doit même être supérieur si l'on compte les emplois auxiliaires ou dépendant indirectement des pouvoirs publics. Une réduction du temps de travail à 40 heures permettrait ainsi de créer entre 20 000 et 30 000 postes de travail dans le secteur public — de quoi résorber une part importante du chômage actuel !

Dans leur propagande systématique contre toute amélioration des conditions de travail et d'embauche dans le secteur public, le patronat et les partis bourgeois ne cessent de présenter les salariés de ce secteur comme des "fonctionnaires privilégiés". Le but est évident : diviser les travailleurs, empêcher que ne se crée une solidarité entre salariés du privé et du public. Il est vrai que les employés titularisés jouissent d'une certaine sécurité de l'emploi. Mais ce n'est pas le cas pour les milliers de postes auxiliaires. Pour le reste, les conditions de travail de la majorité des "fonctionnaires" sont analogues à celles de l'ensemble des travailleurs. Un rapide survol de la structure du personnel le montre.

Sur les 382 000 salariés des services publics, la moitié est concentrée dans les secteurs industriels, les transports et communications et les hôpitaux : 16 800 dans l'énergie (eau, gaz, électricité), 10 000 dans la construction, 5 500 dans les arsenaux (métallurgie, chimie), 1 300 dans d'autres secteurs du secondaire, 97 600 dans les PTT et CFF, 61 000 dans les hôpitaux — soit au total 192 200 travailleurs. L'administration proprement dite (services administratifs, justice, police) compte 89 000 personnes et les 100 000 salariés restant se répartissent principalement dans l'enseignement, la recherche et les banques (cantonales).

Une diminution du temps de travail créerait donc des emplois dans de nombreux secteurs analogues à ceux du secteur privé.

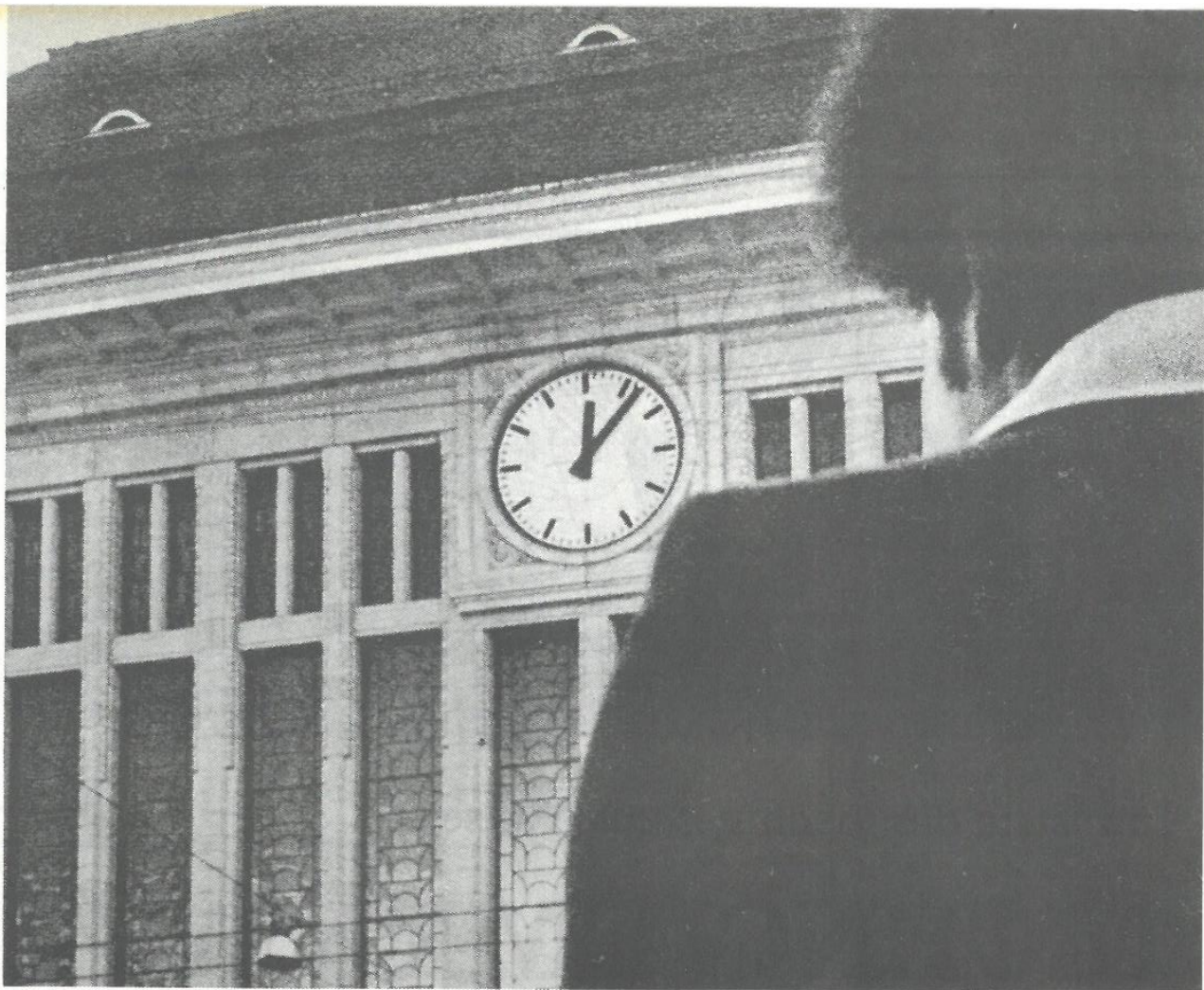
LA VPOD, UN SYNDICAT FAIBLE

Comme on le voit, les secteurs ouvriers des services publics sont les plus importants dans le personnel fédéral : PTT, CFF, arsenaux. Les services industriels dépendent, eux, en majorité des cantons et communes, comme les hôpitaux et le génie civil. Or la majorité du personnel fédéral est organisée séparément dans la SEV (taux de syndicalisation proche des 80 o/o dans les CFF) et l'Union-PTT (taux de syndicalisation d'environ 50-60 o/o). La VPOD, avec ses 42 000 membres, "couvre" tout le reste des services publics, soit près de 300 000 salariés. Le taux de syndicalisation n'est donc en moyenne que de 14 o/o !

Cette faiblesse structurelle de la VPOD n'est pas seulement le résultat de la croissance rapide des services publics cantonaux et communaux dans de nouveaux secteurs (tels l'enseignement, les hôpitaux, les services sociaux), où les traditions syndicales et ouvrières sont très faibles. Elle est aussi le fruit d'une politique : la majorité des sections et la direction fédérative de la VPOD se sont en effet profondément adaptées aux structures de l'Etat bourgeois (en comptant chaque fois sur les députés et fonctionnaires du Parti socialiste suisse (PSS) dans les communes et les cantons), aux différences de catégories et aux traditions corporatistes qui dominent dans les services sociaux. Au lieu d'unifier les travailleurs et leurs conditions de travail, cette politique a conduit à un extraordinaire morcellement. Alors que le personnel fédéral jouit d'un statut unifié, les salaires, les diverses prestations, les horaires de travail varient fortement d'un canton à l'autre, d'une commune à l'autre. Un exemple : une infirmière qualifiée est payée en début de carrière 2 600 francs à Genève, 2 377 francs à Zurich, 2 281 francs à Berne et 2 068 francs à Lausanne¹⁾ pour des horaires allant de 42 à 45 heures ! Le Rapport du secrétariat fédératif romand de la VPOD pour 1981 signale même que la commune de Romont travaille encore... 46 heures ! Et on pourrait multiplier les exemples.

De telles données éclairent l'importance, pour le syndicat national, d'engager une mobilisation unifiée du personnel autour d'un objectif comme les 40 heures. Seule une lutte systématique contre ces fortes disparités permettra de dépasser les faiblesses d'implantation de la VPOD. Et pour y parvenir, il est décisif qu'elle se tourne non pas vers les multiples associations corporatistes des différentes catégories du personnel, pour "faire pression" sur les autorités cantonales ou communales, mais cherche au contraire prioritairement à développer une unité d'action avec les autres syndicats de l'Union syndicale suisse, dans les PTT et les CFF, pour créer un rapport de forces solide face au patronat et aux gouvernements bourgeois. Ceci d'autant plus qu'actuellement, chez les cheminots (avec l'introduction de l'horaire cadencé !) comme dans les PTT, l'urgence d'une diminution du temps de travail est clairement exprimée.

Tel est l'enjeu du débat qui sera l'objet du prochain congrès de la VPOD. Si la VPOD veut se renforcer, il ne lui suffira pas, comme elle l'a fait jusqu'ici, de faire du "postulat" des 40 heures une priorité — sans moyens pour y parvenir. Si de plus, elle veut rendre crédible l'idée qu'elle avance à juste titre (une diminution du temps de travail serait un moyen de lutter contre le chômage dans le secteur privé), il faut qu'elle rompe avec sa politique des "petites conquêtes" (de plus en plus aléatoires) canton par



Congrès VPOD 1982 :

LES 40 HEURES, MAINTENANT!

Au centre des débats du prochain congrès de la VPOD (syndicat des services publics, excepté les PTT et CFF), qui se tiendra à Bâle du 23 au 26 juin, la semaine de 40 heures et la levée du blocage des effectifs seront de nouveau les questions les plus importantes. Depuis des années, le patronat et les gouvernements bourgeois s'opposent aux 40 heures et à toute embauche massive. Le personnel fédéral — qui s'était mobilisé en hiver 1980/1981 — n'a pas encore obtenu gain de cause sur la réduction du temps de travail. L'horaire reste de 44 heures, comme dans la plupart des services publics.

Pourtant, une mobilisation décidée de toutes les forces syndicales pourrait faire céder la bourgeoisie dans ce domaine. Et cela ne serait pas sans conséquences pour l'ensemble des travailleurs !

canton, secteur par secteur, pour mobiliser toutes les forces de l'USS dans les services publics et rendre ainsi crédible la force du syndicalisme ouvrier.

LE MYTHE DES "CAISSES VIDES"

Outre les arguments sur les "fonctionnaires privilégiés", la bourgeoisie oppose à toute amélioration des conditions de travail le perpétuel chantage aux "caisses vides" des pouvoirs publics. Dans ce domaine aussi, il s'agit de se préparer à une réponse offensive des organisations ouvrières, ce que la majorité des sections syndicales sont bien loin de faire !

L'endettement des pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) s'est surtout développé depuis le milieu des années soixante. En période de haute conjoncture, la bourgeoisie était prête à y recourir pour financer d'importants travaux d'infrastructure qui ont été un relai bienvenu aux commandes de l'industrie privée : construction du réseau routier, des installations scolaires et hospitalières par exemple. Mais aujourd'hui, alors que ces commandes tendent à s'épuiser et que l'économie est entrée dans une période de récessions, la bourgeoisie n'est plus prête à en assumer les coûts, spécialement les coûts salariaux. Pour en donner une image : on a bâti de gigantesques hôpitaux, mais on lésine maintenant sur le personnel ! Au

contraire, l'industrie privée appelle au secours l'Etat pour les dépenses d'armement ou les installations nucléaires, c'est-à-dire de nouvelles commandes qui assurent des profits ! Telle est l'origine des pressions qu'exercent le patronat et les partis bourgeois pour bloquer les effectifs et maintenir un temps de travail, une charge par salarié élevés. Sans compter l'incidence qu'aurait une diminution d'horaire dans les services publics sur l'ensemble des travailleurs.

Cela souligne que, contrairement aux dires de la majorité des directions syndicales, les 40 heures ne vont pas venir "progressivement" ou par conciliation réciproque ! Sans mobilisation d'ensemble, comme ce fut le cas à Genève, rien ne sera obtenu.

Mais pour convaincre qu'une telle mobilisation est possible, il faut aussi montrer que les 40 heures sont parfaitement supportables financièrement. En établissant une estimation grossière, on peut évaluer que 20 000 à 30 000 emplois nouveaux représenteraient une charge nouvelle de l'ordre de 1 à 1,5 milliard, soit moins de 3 o/o de toutes les dépenses publiques de la Confédération, des cantons et des communes. Ce n'est certes pas peu, mais ce n'est nullement impossible comme le prétendent les experts bourgeois !

1. Toutes les prévisions budgétaires alarmistes de l'année dernière ont fondu comme neige au soleil au moment des comptes ! Le déficit de la Confédération est tombé de 1,7 à 0,7 milliard : un milliard de "bonus" qui est certaine-

ment dû aux placements plus importants que les banques se sont décidées, pour l'occasion, à faire sur des avoirs soumis à l'impôt anticipé. Dans les cantons également, les déficits prévus ont fortement diminué. Quant aux communes, leur situation financière est généralement bénéficiaire.

2. Bien entendu, la bourgeoisie objecte que ces recettes "inattendues" ne seront qu'occasionnelles, que la conjoncture ne permet pas d'y compter demain. Mais la vérité est que la part des impôts sur le capital n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. L'impôt sur la fortune représentait 4,4 o/o de tous les impôts en 1970 et 3,9 o/o en 1979, celui sur le rendement 9,5 o/o contre 8,3 o/o, celui sur le capital 2,7 o/o contre 2,4 o/o, l'impôt

anticipé 4,6 o/o contre 2,8 o/o. Manifestement, le capital n'a pas subi la "progression à froid", tandis que les impôts sur le revenu (essentiellement celui des salariés) passait de 37,8 o/o en 1970 à 48,4 o/o de toutes les recettes fiscales en 1979²⁾ ! C'est dire qu'une taxation plus forte du capital est parfaitement possible, surtout si l'on sait que l'impôt sur l'héritage à lui seul rapporterait entre 1 et 1,5 milliard de recettes nouvelles et l'impôt sur les avoirs fiduciaires étrangers (non soumis à l'impôt anticipé) une somme de l'ordre de 300 millions !

3. Les dettes des pouvoirs publics ne sont pas le monstre qu'on nous dépeint ordinairement ! Elles étaient plus élevées en 1950 (71,9 o/o du Produit national brut - PNB) ou en 1960 (44,4 o/o) qu'aujourd'hui (40,7 o/o). A côté de ces dettes, les pouvoirs publics peuvent compter sur d'importantes réserves financières et administratives (39 milliards pour la Confédération et les cantons contre 40 milliards de dettes !). Enfin, les intérêts passifs que doivent payer les pouvoirs publics pour le service de la dette (2,8 milliards en 1979) ne représentent que 1,7 o/o du PNB, ce qui est certainement l'un des chiffres les plus bas de tous les pays capitalistes industrialisés. Dans l'immédiat, un endettement accru des pouvoirs publics serait parfaitement envisageable pour couvrir le coût des 40 heures.

4. Enfin, il faut une fois pour toutes démystifier l'argument selon lequel les dépenses de sécurité sociale grèveraient lourdement le budget des pouvoirs publics. Leur part dans les dépenses publiques est plus faible aujourd'hui qu'en 1950 ! Elles représentaient 15,4 o/o de toutes les dépenses publiques en 1950, 12 o/o en 1960, 12,5 o/o en 1970 et atteignent aujourd'hui 13,9 o/o. Il faut ajouter que le développement des caisses de pension du personnel public a considérablement accru les réserves financières des pouvoirs publics (qui y recourent pour des emprunts, des achats d'immeubles, etc.).

Ces quelques données suffisent ici à montrer qu'une réduction immédiate du temps de travail à 40 heures et l'ouverture de dizaines de milliers de postes de travail dans les services publics sont parfaitement possibles. Il ne reste qu'à en tirer les conclusions pour engager l'ensemble des syndicats dans une mobilisation décidée sur ces objectifs.

M. Thévenaz, 8 juin 1982

- 1) Etude comparative de la "Gesundheitsdirektion" du canton de Zurich 1980.
- 2) Finances publiques en Suisse 1979, publié par l'Office fédéral de la statistique. Même source pour les données qui suivent.

RÉDUCTION INDIVIDUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL ?

Une nouveauté apparaît dans les textes de la VPOD : parmi les "points forts" de l'action syndicale figure la revendication d'accroître les possibilités de réductions individuelles du temps de travail : temps partiels, horaire flexible, etc. Une telle revendication ne fait que miner la priorité mise par ailleurs sur les 40 heures :

* la mobilisation unitaire du syndicat est en effet sacrifiée : "les uns veulent plutôt les 40 heures, les autres des postes à 60 o/o, d'autres la retraite à la carte. Chaque groupe doit lutter pour ses propres revendications".

* plus grave, cette revendication ouvre la porte aux projets de la bourgeoisie : opérer des réductions d'horaire avec baisse du salaire. La "diminution individuelle" du temps de travail est-elle autre chose ? Comment un syndicat qui n'arrive pas à imposer les 40 heures peut-il prétendre assurer aux temps partiels l'ensemble des avantages acquis ?

* enfin, la "diminution individuelle" du temps de travail empêche de combattre réellement le blocage du personnel. Les manques de personnel seront beaucoup plus difficiles à saisir pour le syndicat et les travailleurs devront simplement redoubler d'efforts "solidaires" pour combler l'absence des collègues.

Cette revendication de la "diminution individuelle" du temps de travail n'est-elle pas plutôt une nouvelle version de la vieille politique de la VPOD : aménager les revendications plutôt que d'engager une confrontation avec les gouvernements bourgeois (où siègent bon nombre de magistrats socialistes) ?

Qu'apportera ce congrès ?

Tenus tous les trois ans, les congrès de la VPOD sont l'unique occasion, pour les 200 sections cantonales, communales ou professionnelles de ce syndicat, de discuter ensemble des tâches et des priorités du syndicat. Entre temps, l'activité syndicale est totalement atomisée, chaque section agissant seule face à son employeur (canton, commune ou entreprise para-étatique). C'est pourquoi ces congrès n'auront aucun rôle décisif dans ce syndicat tant que des priorités d'action communes ne seront pas concrètement débattues et décidées.

Les débats du dernier congrès (1979) avaient justement porté sur cette question. Les gouvernements bourgeois accentuaient leur politique de blocage du personnel, d'économies sur les coûts salariaux et les dépenses sociales. La politique traditionnelle de la VPOD, cherchant à négocier cas par cas des améliorations autour du tapis vert, ne parvenait au mieux qu'à gagner quelques maigres miettes.

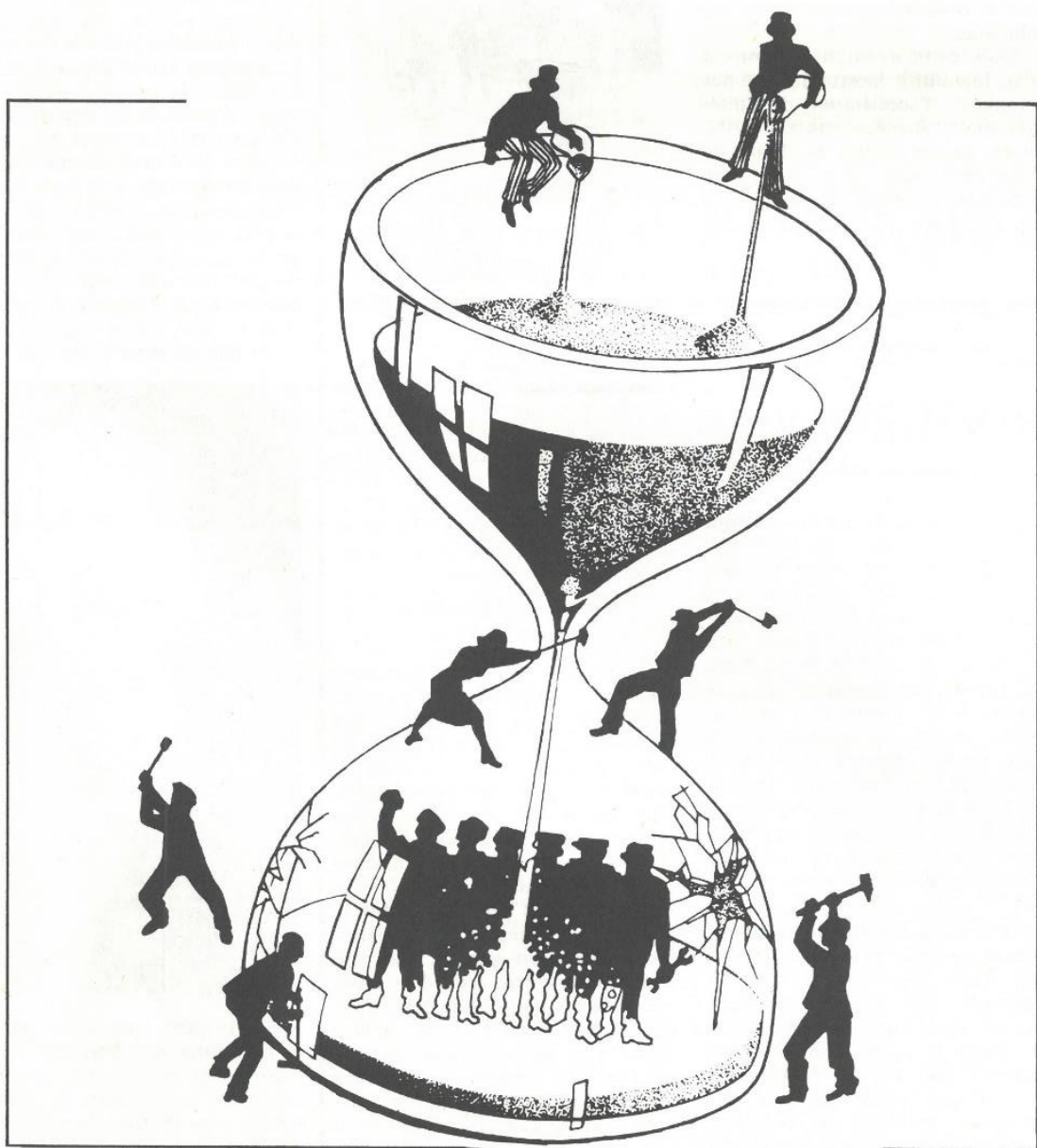
Au congrès, un "courant combatif" proposa dès lors de s'entendre sur des revendications prioritaires (formulées en une plate-forme d'action) que le syndicat national devait appuyer par des journées d'action. Les deux priorités étaient déjà la semaine de 40 heures et la levée du blocage du personnel. La direction de la VPOD fit flèche de tout bois contre cette proposition. Elle dénonça ce qu'elle appela les "intellectuels phraseurs", "manipulés de l'extérieur" par la LMR et représentés au congrès par une "minorité de Suisse romande". Elle s'y opposa en prétendant que les intérêts des différents secteurs et catégories professionnels étaient si différents qu'on ne pouvait pas réaliser des priorités d'action communes. Les "directives pour les mouvements" adoptées au congrès contenaient ainsi une série de revendications positives mais sans qu'aucune priorité ni perspective d'action n'obligent le syndicat à les réaliser.

Les conséquences de ces choix apparaissent aujourd'hui clairement : aucune expérience commune n'a été développée sur le plan national, la direction se bornant à "administrer" la fédération. Dans les négociations sur des augmentations du salaire réel, bien des sections ont dû encaisser des échecs ou se contenter de maintenir l'acquis. En matière de réduction du temps de travail, presque aucune section n'a progressé - excepté la section genevoise (critiquée comme "minorité romande" au congrès), qui engagea une mobilisation pour les 40 heures. A la Conférence féminine de la VPOD, la proposition d'appuyer les 40 heures par une pétition nationale du syndicat fut bloquée par la direction de la VPOD.

Le congrès de 1982 se retrouve donc devant la même situation qu'il y a trois ans ! A nouveau, des motions proposent de fixer des priorités d'action nationale. Dix sections demandent que les 40 heures soient la première priorité et plusieurs d'entre elles, reprenant la proposition de la Conférence féminine, proposent d'appuyer cette revendication par une pétition nationale. Face à ces pressions, la direction de la VPOD a élaboré de nouvelles propositions fixant des "points forts pour l'action syndicale" : maintien de l'emploi, contre la privatisation, 40 heures, protection de la maternité, salaire égal hommes/femmes, rente AVS flexible, augmentation du salaire réel. Les 40 heures sont explicitement présentées comme la priorité essentielle et une série de "moyens d'action" sont avancés. C'est un pas en avant qui devrait épargner les pénibles débats passés pour savoir si le syndicat peut avoir des priorités nationales ou non. Le débat portera en revanche sur les moyens d'action précis à mettre en œuvre pour arracher les 40 heures, au moment où la bourgeoisie s'y oppose systématiquement. Mais ici, les propositions de la direction restent à nouveau très vagues : brochures de propagande, journée d'action nationale, etc... mais rien qui engage la direction à des décisions concrètes. Une pétition nationale est même refusée comme l'un de ces moyens d'action.

Reste donc à espérer que le congrès de 1982 ne se borne pas à adopter une "résolution d'action" suivie à nouveau par l'inaction dans la vie quotidienne. Il doit au contraire être enfin le point de départ d'une campagne décidée pour arracher les 40 heures dans les délais les plus brefs !

Michael, 14 mai 1982



Du 20 au 22 août à Frauenfeld :

UNE PROVOCATION

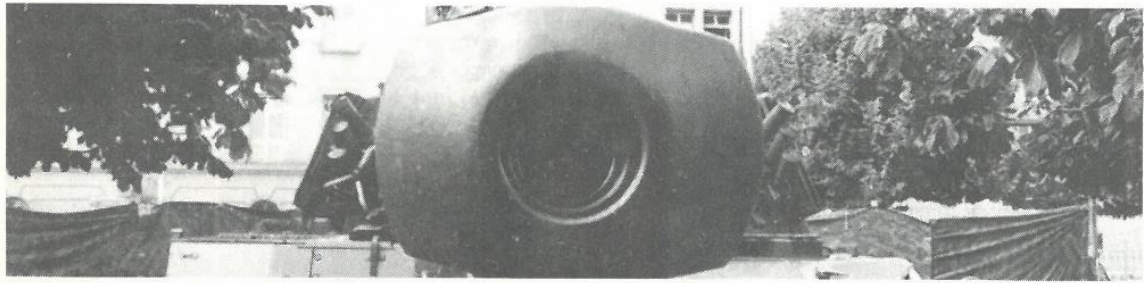


photo Sergio Medina

MILITARISTE

La Société suisse des officiers (SSO) a décidé de provoquer le mouvement pacifiste : du 20 au 22 août elle organise à Frauenfeld une gigantesque exhibition d'armes et de systèmes d'armements. Cette propagande belliciste ne restera toutefois pas sans réponse : le mouvement pacifiste y veillera. De larges contacts unitaires ont été pris entre des organisations de gauche et des groupes antimilitaristes et un appel pour une manifestation de masse à Frauenfeld (Thurgovie) a été lancé. Après le succès de la Marche de Pâques, le 21 août sera donc la deuxième grande échéance du mouvement pour la paix en Suisse. Le PSO et l'organisation de jeunesse "La Taupe" sont pleinement engagés dans le travail de mobilisation.

Les rêves des "casques à boulons"

Il est rare que la hiérarchie militaire avoue qu'elle rêve; il est encore plus rare qu'elle montre si ouvertement ses rêves : encore plus d'armes, encore plus de dépenses militaires, en avant vers l'intégration à l'OTAN.

Et ses rêves doivent devenir réalité, selon la SSO et le Département militaire fédéral (DMF) : "Nous voulons que notre conception de la future armée se matérialise. Nous voulons aussi présenter à Frauenfeld les armes dont nous exigeons l'acquisition : hélicoptères, armes antichars, les blindés allemand Léopard et américain M1, que l'Armée suisse est en train de tester (...)"

Tout le programme est donc conçu pour que ces rêves-là se réalisent et qu'ils soient politiquement

défendus : déplacement d'une démonstration aérienne militaire de Dübendorf à Frauenfeld; exhibition spectaculaire des blindés avec une attaque de troupes mécanisées soutenue par un appui aérien; engagement d'hélicoptères, pour démontrer leur rapidité et leur efficacité; et, clou du spectacle, démonstration des nouveaux blindés de l'OTAN, le Léopard et le M1 ainsi que d'autres armes étrangères que la SSO voudrait se voir offrir.

Un mariage heureux : Madame SSO et Monsieur DMF

"Nous voulons exactement ce que veulent les officiers. Sauf qu'ils en veulent un peu trop. Mais si nous avons assez d'argent, leur conception de l'Armée suisse de demain ne sera pas très éloignée de la nôtre", estime le DMF. La provocation militariste des officiers est donc effectivement soutenue par le DMF,

qui met à la disposition de la SSO — une association réactionnaire privée — des troupes en cours de répétition, la place d'armes de Frauenfeld, des armes, des tentes, etc.

Nos rêves d'avenir sont radicalement autres

Ce supershow est une provocation pour le mouvement pour la paix, une gifle pour les dizaines de milliers de manifestants. Il souligne l'importance d'un des aspects de la lutte pour la paix : le combat contre le militarisme commence dans son propre pays !

Au slogan officiel du show "Les armes d'aujourd'hui, les armes de demain" — comprenez par là, comme le dit la SSO, qu'une "défense crédible exige des sacrifices financiers" — nous opposerons un "non aux dépenses militaires" et un "oui aux dépenses sociales". Autrement dit : pas un sou pour l'armée, soutien à l'initiative fédérale introduisant le référendum pour les crédits militaires.

Mais cette exhibition montrera aussi une autre facette du rêve des galonnés : l'accélération de l'intégration de l'Armée suisse à l'OTAN. Notre action contre le défilé de Frauenfeld sera donc aussi une lutte contre l'intégration à l'Alliance atlantique (OTAN), véritable alliance anti-ouvrière.

correspondant



Interfoto



Révision du Code pénal acceptée :

UN COUP CONTRE LES LIBERTÉS

Ainsi, ce vote positif est, selon le pisse-copies des banques genevoises, un "acte de foi envers la légalité considérée comme la meilleure défense des vraies libertés, dans un régime démocratique" (Editorial de J.S. Eggly, *Journal de Genève*, 7 juin 1982).

Un acte de foi ? Un acte de peur, oui, dirigé contre les travailleurs et les jeunes qui se mettent à contester les "vaches sacrées" de la bourgeoisie. Un acte de peur qui émane d'une petite minorité de la population en Suisse. Car enfin, que sont ces "majorités démocratiques" quand la participation électorale atteint 34,4 o/o et qu'un cinquième de la population en Suisse, les immigrés, ne peut s'exprimer !

Une défense des vraies libertés ? L'air est connu. Point n'est besoin de le rappeler ! Il s'agit de la liberté des spéculateurs qui vident les logements, ou des patrons qui licencient les travailleurs...

Mais il y a plus grave. Qui furent les auteurs de ce nouveau coup contre les libertés ? Un Conseil fédéral réactionnaire et un parlement à sa botte. Or, le Parti socialiste (PS) participe pleinement à ce gouvernement. Il lui apporte sa caution, au nom de la défense des libertés et des intérêts des salariés de ce pays. Quand, durant les années trente, l'action du mouvement ouvrier balaya les lois liberticides dites "Häberlin", le PS était dans l'opposition et l'USS n'avait pas encore signé la paix du travail. Ces deux organisations disposaient — aux yeux de la majorité des salariés — d'une indépendance par rapport à la bourgeoisie. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Comment donc les salariés peuvent-ils comprendre l'urgence de se mobiliser contre les dangers qui menacent les libertés démocratiques, quand ils voient, chaque jour, leurs représentants siéger aux côtés de Furgler et Cie ?



En participant à ce gouvernement, le PS creuse la tombe des libertés démocratiques. Car l'on ne peut prétendre lutter pour les libertés démocratiques, tout en continuant à siéger aux côtés de leurs fossoyeurs.

A. Meylan

Impôt locatif vaudois :

CONTRE LE DÉCRET DES PRIVILÈGES

Sous la pression de l'initiative libérale "pour l'encouragement de la propriété familiale et la suppression de l'impôt locatif", le Grand Conseil vaudois a fait un cadeau royal aux propriétaires d'immeubles. Il a adopté un décret qui accorde un allègement fiscal à une catégorie de contribuables déjà privilégiés : les propriétaires. Ceux-ci pourront déduire 80 000 francs de l'estimation fiscale de leur logement. Cette mesure entraînera la suppression de fait de l'impôt sur la valeur locative pour trois propriétaires sur cinq. Et, par l'effet du barème progressif, la diminution effective d'impôt sera beaucoup plus forte pour un contribuable à gros revenu (environ 1 500 francs d'impôt en moins) que pour un petit propriétaire (environ 500 francs de réduction).

Moins d'Etat... plus de privilèges

Illustration fort parlante de la politique des copains-coquins libéraux-radicaux : moins d'Etat et plus de liberté signifie à la fois blocage du personnel, refus de tous les allègements fiscaux pour les bas revenus, mais aussi plus de privilèges et d'avantages pour les riches ! Pour s'opposer à ce décret qui institutionnalise un nouveau privilège, un comité référendaire s'est formé, soutenu entre autres par l'AVLOCA, le Cartel syndical vaudois, le PSV,

le POP et le PSO.

Comble de cynisme et d'hypocrisie, c'est le moment que choisit le représentant radical des spéculateurs et des propriétaires, le conseiller d'Etat Delamuraz, pour se plaindre du "manque d'enthousiasme" des communes dans l'incitation à la construction de logements.

Monsieur "Pénurie de logements"

Ce monsieur est bien obligé de

verser quelques larmes de crocodile sur la pénurie de logements, tant celle-ci frappe fortement les salariés, en particulier les jeunes et les vieux. Promesses électorales obligent, la "locomotive radicale" présentait au moment de la campagne électorale cette incitation des communes à la construction de logements comme la panacée universelle. En fait cette prétendue incitation n'est rien d'autre que des subventions au profit des propriétaires afin de leur ouvrir une voie plus juteuse encore pour de nouvelles constructions et de nouveaux profits.

Or seule une politique diamétralement opposée peut aller dans le sens d'une solution à la crise du logement. Elle consisterait à faire en sorte que l'Etat prenne lui-même en charge la construction de logements à bon marché. Et pour ce faire, il doit mettre sur pied une entreprise publique de construction, qui ne travaille pas avec le seul objectif de faire un maximum de profit sur le dos du salarié-logataire, mais avec celui de construire des logements, selon les besoins sociaux

de la majorité de la population, respectant aussi en son sein les clauses des conventions collectives pour les travailleurs du bâtiment. Au lieu de subventionner les profits des entrepreneurs privés en construisant routes et bâtiments, l'Etat pourrait très bien disposer lui-même d'une telle entreprise de construction.

Signez le référendum contre le décret

Delamuraz et les radicaux sont bien entendu opposés à ces propositions : défenseurs des intérêts des propriétaires, ils sont à la pointe de la répression contre les jeunes qui occupent des appartements vides, parce qu'ils ne trouvent pas un appartement à bon marché à louer. Matraques et violences policières constituent également une des facettes de cette politique radicale-libérale. Le scandale des appartements vides doit cesser ! Tout propriétaire doit être tenu de relouer son appartement dans les trois mois qui suivent le départ du dernier locataire, à des conditions similaires. Le PSO soutient la lutte des squatters. Il appelle chacun et chacune à signer le référendum contre les privilèges aux propriétaires. Faites vite ! Le comité référendaire doit récolter 12 000 signatures jusqu'au 5 juillet.

correspondant vaudois

El Salvador :

A l'ombre de l'agression impérialiste britannique contre les Malvinas, les forces combinées de la dictature salvadorienne et de Washington multiplient les offensives militaires contre les forces de libération nationale.

Le 31 mars 1982, Reagan déclarait que les élections du 28 mars "indiquaient qu'il y a là un réel désir de démocratie" (*US News and World Report*, 12 avril 1982). Un travailleur de San Salvador ne se trompait pas, lui, sur l'avenir : "Ce sera la même dictature que dans le passé. Ils vont commencer par liquider toutes les réformes et le peuple se révoltera à nouveau" (idem). Sa prédiction fut combien plus exacte que les analyses des chroniqueurs jobards de notre presse !

Que le 28 mars se soit déroulée une farce mondialement télévisée, personne d'honnête n'en doutait. Des élections faites par la réaction, pour la réaction. Des élections où celui qui s'abstient est un suspect. Suspect, au Salvador, est synonyme de mort en sursis ! Aujourd'hui, une étude de l'Université Centre-américaine de San Salvador prouve la farce. Le professeur Thomas Sheehan, de l'Université catholique de Chicago, la Loyola University, dénonce le bourrage des urnes par le gouvernement. Il révèle que l'ambassadeur américain, D. Hinton, avait concocté un accord entre les partis pour qu'il n'y ait aucune contestation, ni discussion publique sur la fraude électorale (*The Guardian*, 4 juin 1982) !

Mais, il est vrai qu'élections et réformes ne sont que des moyens tactiques subordonnés à un but : infliger une défaite militaire au FMLN. La politique des Etats-Unis au Salvador c'est la guerre. Les 1 000 soldats et 500 officiers entraînés aux Etats-Unis — sans compter ceux qui suivent des "cours" dans les bases de Panama — sont une pièce maîtresse de la stratégie américaine. L'encadrement de l'armée de 23 000 hommes devrait ainsi être doublé. En juin 1982, selon un officiel américain, "l'armée pourra modifier la situation" (*US News and World Report*, 12 avril 1982). Depuis mai,

Les paysans, cible de la réaction

les attaques des tueurs d'élite se développent dans les régions de Morazan, d'Usulután, de Chalatenango, de Labanas, etc. Si la pression est grande contre les unités du FMLN, ces offensives sont loin d'être couronnées de succès. Cet accroissement de l'intervention militaire se place dans un dispositif d'ensemble régional comportant : un soutien accru considérable aux forces armées du Honduras et du Guatemala et l'aide aux opérations paramilitaires contre la révolution nicaraguayenne. L'article au titre évocateur, "Quand les USA agissent tranquillement pour bloquer l'avance marxiste", d'*US News and World Report* l'explique sans fard (3 juin 1982).

Quant au contenu social de la politique du président Mangana, installé par les Etats-Unis, il est on ne peut plus clair. Pour tenter de réduire la base sociale des forces révolutionnaires, en 1979, une réforme agraire caricaturale avait été mise en place. Des coopératives furent créées à partir de terres appartenant à des latifundistes. Environ 30 000 travailleurs agricoles en "profitèrent". Les coopératives tombèrent sous la coupe de l'extrême-droite ! La deuxième phase de la prétendue réforme devait permettre aux métayers et fermiers d'acheter (!) la parcelle de terre qu'ils cultivent directement. Le 18 mai, l'Assemblée constituante a suspendu la loi (*The Economist*, 29 mai 1982). Sur les 172 860 familles qui avaient légalement la possibilité d'obtenir un lopin, seules 34 000 ont réclamé ce droit. La terreur est là pour freiner les revendications. Mieux, selon la modérée *Union populaire et démocratique*, plus de 12 000 familles ont été expulsées ces deux derniers mois des terres nouvellement acquises ! (*International Herald Tribune*, 31 mai 1982). Officiellement, dans les campagnes du Salvador, 55,4 o/o de la population vit dans l'extrême pauvreté¹⁾.

Enfin, pour compléter le résultat de ces élections devant ouvrir une "porte sur la démocratie", la terreur et la torture ne cessent de s'amplifier. Dans une petite ville près de San Salvador, "six paysans, âgés de 19 à 30 ans, furent éjectés de leur maison durant la nuit, puis conduits à El Playon, où ils furent décapités" (*International Herald Tribune*, 2 juin 1982). Depuis le 12 mai, 12 militants de la Démocratie chrétienne — qui a légitimé les élections et le pouvoir des militaires — ont été assassinés (*El País*, 2 juin 1982). Parmi eux, il y a quatre maires. "Vendredi dernier, deux heures après avoir été nommé maire de San Francisco Chinameca, Evangelino García López fut tué dans sa cuisine, avec sa fille âgée de 18 ans, par un commando de 11 hommes" (*IHT*, 2 juin 1982). Un représentant du gouvernement affirme à ce propos : "Les tueries récentes apparaissent comme caractéristiques des assassinats commis par la droite et les forces de sécurité" (idem).

Pour Tomas Enders, le planificateur des bombardements du Cambodge, et pour Reagan, tout cela n'est que des incidents ! Ils réclament "patience et compréhension" (*IHT*, 28 mai 1982) aux sénateurs américains qui se "posent des questions" et qui, surtout, craignent que cette politique ne creuse la tombe de l'impérialisme au Salvador !

C'est contre cette sale guerre contre-révolutionnaire qu'il faut se mobiliser et élargir la solidarité avec le FMLN.

Ch. André Udry, 6 juin 1982

¹⁾ Centroamérica crisis y política internacional — Siglo veintiuno — 1982, pages 36-37.



Grève à Radom, mars 1981.

Pologne :

Solidarność vit et lutte !

Après les manifestations massives du 1er et du 3 mai et la grève nationale d'un quart d'heure du 13 mai (voir La Brèche no 276 du 15 mai 1982 et no 277 du 29 mai 1982), Solidarność a amplement démontré qu'elle n'avait pas disparu sous les coups des militaires polonais. Si l'on en croit l'appel à la préparation d'une grève générale lancé par la direction clandestine du syndicat polonais, les travailleurs n'ont pas fini d'en faire voir à la bureaucratie.

Ce renouveau de la lutte des travailleurs polonais va, nécessairement, provoquer des réajustements politiques que ce soit dans le camp de la bureaucratie, dans celui de Solidarność ou dans le clergé. Nous en faisons une première présentation dans l'article ci-dessous.

Divisions bureaucratiques

Le WRON (conseil militaire de salut national, que les Polonais n'appellent plus que "corneille" — "wrona" en polonais — par analogie avec les insignes portés par l'occupant nazi durant la guerre) lui-même est divisé. Deux courants apparaissent, dont la source se trouve dans la superposition des deux appareils du pouvoir depuis l'automne dernier.

D'un côté, l'ancien appareil administratif et idéologique de l'Etat, corrompu et incapable, uniformément haï par la population et profondément ébranlé par août 1980, qui a repris du poil de la bête depuis le coup et qui manifeste une volonté de revanche sur le mouvement de masse.

De l'autre, l'appareil de l'administration militaire, qui à tous les niveaux double l'ancienne administration, aspire à s'appropriier ses privilèges et à le supplanter à terme. Caractérisé comme "pragmatique" par la résistance, ce courant se soucie avant tout de la pacification des entreprises, et semble prêt à envisager une ouverture vers des secteurs intellectuels et vers la hiérarchie catholique, ainsi que vers la paysannerie.

Depuis six mois, la politique quotidienne du WRON, tiraillée entre ces deux fractions, inconséquente, accroît encore l'impasse du pouvoir.

La politique de l'Eglise

La "suspension" de Solidarność a accru le rôle dans la vie politique polonaise de cette puissante institution qu'est l'Eglise catholique. L'expérience de l'histoire récente montre que l'Eglise, menacée et attaquée par la bureaucratie, peut devenir pour celle-ci un adversaire de poids. Mais la hiérarchie catholique, soucieuse avant tout de préserver la place de l'institution, de sauvegarder ses intérêts matériels propres (églises, publications, enseignement, organisations laïques sous sa coupe, etc.) et son influence sur les masses, se doit, elle aussi, d'agir prudemment.

"L'Eglise se rend compte également, peut-on lire dans une des innombrables analyses de la situation publiées par Solidarność clandestine, que le système de coalition est la frontière à ne pas dépasser de sa participation à la vie politique (...). L'Eglise, perçue comme une institution politique, aspire seulement au rôle de partenaire ou de modérateur du pouvoir, sans chercher à s'appropriier la totalité (ou même une part importante) des prérogatives du pouvoir." Quels qu'aient été les aléas des prises de position publiques de la hiérarchie — analysées parfois comme des concessions et parfois comme un durcissement de l'Eglise face à la junte

par les journalistes — elles obéissent fondamentalement à cette seule et même stratégie d'entente avec la bureaucratie. Seuls les niveaux du compromis proposé par la hiérarchie fluctuent, suivant l'intensité de la mobilisation des masses. Mobilisation que reflètent immédiatement, au sein même de l'institution, les prises de position du bas clergé, très lié à la résistance.

Les perspectives en débat

Si, aujourd'hui, les prises de position de la plupart des dirigeants connus de Solidarność en faveur d'un accord, d'un nouveau compromis, avec la bureaucratie, semblent proches des positions adoptées par l'épiscopat, on peut d'ores et déjà apercevoir une différenciation notable. Ainsi, devant le peu d'empressement manifesté par les autorités à négocier, de plus en plus nombreux sont les militants et les dirigeants de Solidarność qui parlent de grève générale, perspective bien entendu absente des plans de la hiérarchie catholique.

Les progrès réalisés ces dernières semaines dans la structuration de Solidarność — tant au niveau régional où les directions clandestines provisoires existent aujourd'hui dans la quasi-totalité du pays, qu'au niveau national, où une "coordination provisoire" regroupant les dirigeants reconnus des quatre régions en pointe (Cracovie, Gdansk, Wrocław et Varsovie) semble avoir pris la place du regroupement précédent (l'OKO) dont la légitimité était contestée — poussent vers une coordination sans cesse plus avancée du combat et des discussions au sein du mouvement.

"La révolution polonaise n'est pas morte", disaient les manifestants de Gdansk le 3 mai dernier. Ce cri semble bien devenir un des facteurs importants de l'évolution de la situation dans les mois à venir en Pologne.

Cyril Smuga



Grande-Bretagne :

Une opposition grandissante à la guerre

Malgré un incroyable déferlement de propagande chauvine souvent à la limite du racisme, des militants révolutionnaires, des syndicalistes, des membres de la gauche du Labour Party ont dès le départ condamné clairement la sale guerre du gouvernement conservateur britannique. Très minoritaire au début, leur position rencontre un écho croissant. Cette attitude pourrait inspirer bon nombre de "progressistes" d'ici. Ne parlons pas seulement du "socialiste" Jeanneret (cf. La Brèche no 277 du 29 mai 1982), qui serait étonné de voir que bon nombre de ses camarades anglais ne partagent pas son aveuglement pro-britannique. Mais aussi du journal des POCH, qui aura mis le temps pour faire paraître un article (individuel) qui, sans prendre une position très tranchée, condamne toutefois les menées guerrières britanniques. Ou encore de Tout Va Bien, qui lui aussi a pris le temps d'une longue réflexion avant de publier des articles d'un "objectivisme" surprenant pour un "journal qui ne craint pas de prendre la défense de l'indéfendable".

L'effet "Falklands"

Le délire belliciste a atteint son comble en Grande-Bretagne quand le journal pro-conservateur *The Sun* a accusé la BBC, les informations télévisées indépendantes et d'autres journaux, tels que le *Daily Mirror* et *The Guardian*, de trahison en raison de leur prétendue complaisance envers l'Argentine. Le *Daily Mirror* a riposté en écrivant que le *Sun* était au journalisme "ce que Joseph Goebbels était à la vérité".

Pourtant, Henry Kissinger, interviewé à la radio britannique, a déclaré : "Si le gouvernement US avait eu au Vietnam le soutien dont dispose le gouvernement britannique sur les Falklands, j'aurais été l'homme le plus heureux du monde". Les effets de la propagande belliciste des conservateurs ont trouvé leur prolongement lors des élections locales du 7 mai, à la moitié du mandat du gouvernement le

plus réactionnaire qu'ait connu la Grande-Bretagne depuis bien des années. Le gouvernement Thatcher porte la responsabilité d'un chômage qui grimpe vers les 4 millions de personnes, de coupes sombres dans le niveau de vie et d'attaques contre la force organisée des syndicats. Pourtant, le Parti conservateur a maintenu et légèrement amélioré ses positions dans les conseils locaux remportés il y a quatre ans sous le gouvernement travailliste. Tous les commentateurs politiques ont attribué ce succès à "l'effet Falklands".

Juste avant que n'éclate la crise des Malouines, les tories ne recueillaient que 35 o/o des votes favorables dans les sondages d'opinion. Ils ont fait un bond de 11 points, et atteignent maintenant 46 o/o. La direction du Labour Party a été incapable de présenter la moindre alternative. En réalité, elle a commencé, pendant les premiers jours de la

crise, par rivaliser en matière de chauvinisme avec les conservateurs. Aujourd'hui même, bien que le leader travailliste Michael Foot déclare qu'il se refuse à accorder tout chèque en blanc au gouvernement, il a de fait soutenu toutes les opérations militaires.

Malgré le feu roulant de la propagande, il y a des signes croissants du fait que le soutien à la guerre de Thatcher reste superficiel. Alors que 70 o/o des Britanniques soutenaient la reconquête des Malouines, d'après un sondage du 9 mai, 55 o/o seulement maintiendraient ce soutien s'il devait en coûter davantage de vies britanniques. Ces chiffres marquent une nette baisse du pourcentage de ceux qui sont prêts à tout pour récupérer les îles. La perte du *Sheffield* a commencé à avoir un profond impact sur l'opinion publique.

Une première opposition

Depuis le début de la crise, Tony Benn, le dirigeant le plus connu de la gauche travailliste, s'est opposé à l'envoi de la flotte et a exigé son rappel. Il est soutenu par une vingtaine de députés, y compris Judith Hart, présidente en fonction du Labour Party. Même si quelques-uns seulement de ces députés ont dénoncé la prétention à la souveraineté britannique sur les îles, leur position a aidé les mobilisations contre la guerre.

La Campaign for Nuclear Disarmament (CND), qui a mobilisé 250 000 personnes à l'automne 1981 contre l'implantation des missiles nucléaires américains en Europe, a constitué une structure *ad hoc* contre la guerre. Ce comité, qui est soutenu par des députés de

la gauche travailliste, a organisé des manifestations hebdomadaires, dont une, le 9 mai, a réuni 3 000 personnes. Une manifestation de plus grande envergure est prévue pour le 23 mai.

Dans toutes les grandes villes, meetings et manifestations sont organisés contre la guerre. La question est devenue centrale dans les initiatives déjà prévues par les groupes locaux du CND et les "Comités d'accueil de Reagan".

Les militants et sympathisants rassemblés autour de *Socialist Challenge*, l'organe de l'International Marxist Group (IMG), section britannique de la IVe Internationale, ont été au premier rang de ces activités. L'axe principal de ces mobilisations est l'arrêt de la guerre. C'est sur cette base que *Socialist Challenge* y participe, bien que le soutien à la revendication de souveraineté argentine n'ait pas toujours été clair. Par exemple, le comité *ad hoc* du CND appelle à un règlement négocié dans le cadre de la résolution 502 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui défend les prétentions britanniques.

Les responsabilités de la direction du Labour Party

L'opposition à l'hystérie belliciste n'en est qu'à ses tout premiers pas. La réaction de la direction travailliste a semé la confusion dans les rangs de la classe ouvrière. Cette confusion tourne autour de l'attitude à adopter face au régime argentin. Si les travailleurs britanniques sont révoltés par les bouchers de Buenos Aires, ils ne veulent pas pour autant se retrouver alliés à Margaret Thatcher et au gouverne-

Déclaration du conseil syndical de Liverpool

"Nous demandons donc aux dirigeants du Trade Union Congress (TUC) et du Labour Party qu'ils s'en tiennent aux principes de l'internationalisme socialiste. A bas la guerre ! Mobilisation de la classe ouvrière pour renverser le gouvernement tory ! Reconnaissance de la souveraineté de l'Argentine sur les Falklands ! Retrait de la flotte !"

Déclaration du conseil syndical de Sheffield

"Arrêt des préparatifs de guerre et retrait de la flotte ; recherche d'un règlement négocié dans le cadre de la résolution 502 du Conseil de Sécurité de l'ONU ; garantie de sécurité pour les colons avec compensation et droit de revenir en Grande-Bretagne."

La plupart des résolutions contre la guerre d'instances locales du Labour Party et des syndicats s'inspirent des grandes lignes de cette déclaration.

ment conservateur, qui n'ont jamais rien fait pour eux. Les débuts d'une opposition au sein du mouvement ouvrier offrent donc de réelles possibilités d'approfondir l'opposition à la guerre.

Une minorité active du Labour Party et des syndicats est d'ores et déjà décidée à s'opposer à la guerre. La direction travailliste de Michael Foot a perdu tout droit de parler au nom de la classe ouvrière, le mouvement d'opposition croissante à la guerre doit dénoncer cette direction. Une victoire de Margaret Thatcher dans la guerre des Malouines renforcerait considérablement la position du gouvernement conservateur en Grande-Bretagne même et l'encouragerait à poursuivre ses attaques contre les travailleurs britanniques.

L'initiative du député travailliste Ron Brown et de *Socialist Challenge*, appelant le TUC et la Confédération des syndicats argentins à se rencontrer pour discuter la question est un bon exemple de ce qu'il faut faire. Au début du conflit, une délégation de la CGT argentine qui parcourait l'Europe a demandé à rencontrer le TUC pour rechercher les moyens pour le mouvement ouvrier international "de trouver une solution pacifique". Le TUC britannique a prétendu n'avoir jamais reçu une telle proposition. Pourtant, un appel similaire mais plus récent a rencontré un certain écho. La direction travailliste, qui se prétend concernée par le sort des travailleurs argentins confrontés à une jungle fasciste, devrait aussi se préoccuper de mener une politique socialiste internationaliste pour résoudre la crise.

Penny Duggan

Arthur Scargill, président du Syndicat national des mineurs (NUM)

"La Grande-Bretagne n'a aucun droit à parler de souveraineté sur des îles distantes de 15 000 km. On veut nous utiliser comme chair à canon dans un conflit international qui ne peut être résolu que par la voie de la diplomatie et des négociations. Les forces armées n'auraient pas dû être envoyées et elles doivent être rappelées. La question doit être réglée par le canal de l'ONU. Nous devons tenir compte de ce que veulent les habitants des Falklands et reconnaître le danger que représenterait la poursuite de cette folie. (...)

Nous avons connu tout au long de ces années ce que vaut l'impérialisme britannique. Je croyais que nous avions appris la leçon dans le mouvement ouvrier et syndical.

Je veux voir chaque dirigeant syndical prendre position et condamner cette folie conservatrice qui peut nous conduire à un holocauste nucléaire."

Moyen-Orient :

BEGIN L'EXTERMINATEUR

L'opportunité du conflit des Malouines ne pouvait bien évidemment pas être saisie par le gouvernement Begin pour poursuivre sa politique de colonisation et d'extermination du mouvement national palestinien. Les troupes israéliennes ont donc lancé à partir du dimanche 6 juin, à 1 heure 30, une grande offensive dans le Sud-Liban. L'ancien responsable en second des services de renseignements militaires, Yuval Neeman, aujourd'hui député de l'extrême-droite sioniste au parlement, a parfaitement défini l'objectif politique et territorial de cette nouvelle agression : "Il faut nettoyer tout le sud du Liban des éléments terroristes et les refouler vers le nord du pays. Le secteur ainsi débarrassé

de leur présence pourrait alors être inclus dans le Liban libre du commandant Saad Haddad (fantoche libanais armé et financé par Israël, réd.) ou mis sous contrôle direct de l'armée israélienne".

Ecrasement militaire et refoulement des Palestiniens, extension des territoires occupés, voilà bien la quintessence de la politique sioniste. Qui a reçu l'aval explicite du Parti travailliste, digne membre de l'Internationale socialiste.

France :

15 000 CONTRE REAGAN-LA GUERRE

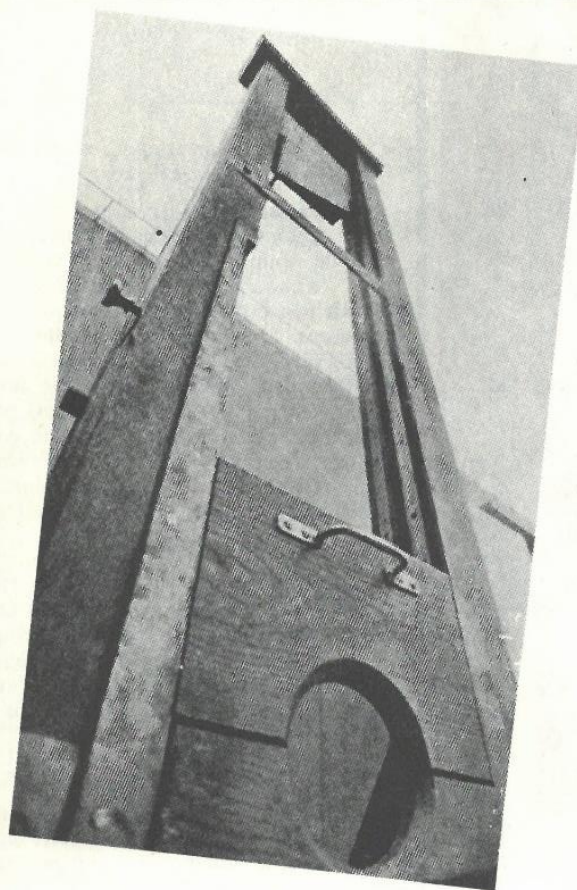
A l'appel de la seule extrême-gauche, 15 000 manifestants ont défilé de la place Clichy à la Bastille samedi 5 juin à Paris, pour protester contre la politique belliciste et meurtrière de Reagan. Ni les

syndicats, ni le PS et le PCF ne s'étaient associés à la mobilisation : l'anti-impérialisme s'arrête visiblement aux portes du gouvernement.

La presse a généralement relevé la forte mobilisation de nos camarades de la LCR (section française de la IVe Internationale) qui rassemblait un tronçon de 5 000 manifestants.

Notons que le PCI (ex-OC), qui avait pourtant signé un appel commun à cette manifestation avec la LCR et Lutte Ouvrière, s'en est désolidarisé au dernier instant, puisque ses organisateurs refusaient de dénoncer à l'avance les "provocations des autonomes".

Cette première réception du cow-boy de la Maison Blanche sera suivie de plusieurs autres, dans différentes capitales européennes. Le comité d'accueil y sera certainement encore plus étoffé qu'à Paris.



Un livre vient de paraître aux éditions de la Limmat. Il s'intitule "L'injustice pour la loi et l'ordre — Unrecht für Ruhe und Ordnung". Il a été écrit par Peter Schneider, avocat et membre du PS zurichois. Son intérêt : la description détaillée de l'arbitraire de la machine judiciaire et policière zurichoise. Un arbitraire dirigé contre les jeunes qui se sont mobilisés durant ces deux dernières années. Un arbitraire qui sera conforté par le vote de la nouvelle révision du Code pénal. Un arbitraire qui montre à quel point la confiance en "nos" tribunaux et en "notre" police serait bien mal placée.

La police : le bras droit de la politique bourgeoise

La documentation de l'auteur fut récoltée auprès d'une douzaine d'avocats et porte sur une centaine de cas.

On découvre, s'il le fallait encore, que la police a joué les espions et — sans doute — les provocateurs durant les manifestations qui se sont déroulées du 30 mai 1980 au 8 décembre 1981. Un certain Egon Bahr (le nom est un pseudonyme), a participé à toutes les manifestations. Son rapport de cinq pages et demi constitue une description détaillée du déroulement de chaque manifestation et de ses observations. Il était un espion de la police.

Selon la loi de procédure (pénale, réd.) zurichoise, il appartient à la police de procéder aux premières investigations. Le juge d'instruction ne reçoit le dossier que plus tard dans la procédure. Cette manière de procéder est inquiétante car l'activité de la police — contrairement à celle d'un juge d'instruction — se déroule en un espace qui dans une large mesure n'est pas soumis au droit. En plus, à ce stade de la procédure, il n'y a aucun droit d'être assisté par un avocat.

De surcroît, le droit de procédure suisse contient une quantité de dispositions mises au conditionnel, de notions qui laissent un large pouvoir d'appréciation et des dis-

vers sondages d'opinion, il disposait d'une large sympathie. La bourgeoisie mit donc tout en œuvre pour renverser le courant de l'opinion publique : boycott des annonces publicitaires dans le *Tages-Anzeiger*, pression sur la radio et la télévision, attaques et procès contre les journalistes. Mais il y a plus. Pour éviter que ces jugements ne provoquent des remous, la justice a systématiquement repoussé la lecture de ses jugements dans les procès de manifestants :

"Si aucun jugement n'est rendu (après le procès, réd.), le public quitte la salle désemparé (...). La presse se contente d'un rapport sur les débats du procès. Deux mois après plus personne ne réclame un jugement. C'est ainsi que la jurisprudence est écartée systématiquement de tout contrôle public."

Pas de trêve dans le combat pour les droits démocratiques

Au durcissement de la bourgeoisie, à l'arbitraire et à la répression de ses tribunaux, il faut répondre.

L'ÉTAT DE DROIT(E)

Combien d'autres rapports sont restés dans le secret et l'anonymat des ordinateurs de police, pour être ressortis au moment voulu ? Sans doute des centaines !

Voilà comment on cherche à accumuler les "preuves" et — qui sait — à les provoquer ! Demain, pour pouvoir établir l'existence d'une "incitation à la violence" combien d'autres rapports seront — et devront — être établis ?

Une justice neutre ? Belle illusion !

L'étude de sa documentation a amené l'auteur à une conclusion précise, qu'il vaut la peine de citer : *"Dans les pays anglo-saxons, ou en République fédérale d'Allemagne, quelques garanties de procédure sont tellement évidentes, qu'elles ont été reprises par la télévision : 'Tout ce que vous direz pourra dès maintenant, être retenu contre vous'. Ou encore : 'Vous avez le droit de faire appel aux services d'un avocat'."*

Ces assurances, propres à un Etat de droit, sont restées inconnues en Suisse, jusqu'à ce jour.

positions d'exception. Avec leur concours, les garanties théoriques de l'Etat de droit peuvent être vidées de leur contenu, presque à volonté...

Zurich montre, dans ces années de révolte, de façon exemplaire avec quelle vitesse et avec quelle force l'espace laissé à l'appréciation — dans le cadre de l'instruction — peut être rempli par des objectifs politiques et exploité pour leur réalisation. Cela est d'autant plus pratique que la loi reste vague. C'est ainsi que le fétiche des "besoins de l'instruction" a empêché une réelle défense dans les procès.

"Les libertés sont placées après 'les besoins de l'instruction' (...)"

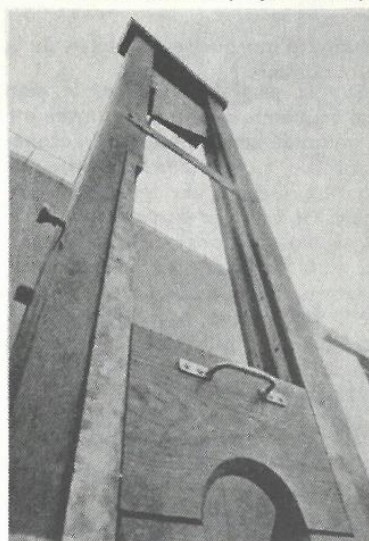
La conséquence, selon Schneider, en est claire : le principe de l'égalité devant la loi, le droit d'être entendu, la présomption de l'innocence sont vidés de leur sens.

Loin des regards publics

Le mouvement jeunes à Zurich a réussi à réunir, à plusieurs reprises, 10 000 personnes dans la rue. Au départ, et comme l'ont montré di-

Ce sera un long combat que celui de la défense des droits démocratiques. Un premier jalon a été posé le jeudi 3 juin par une manifestation importante contre la répression, à laquelle des dizaines d'organisations ouvrières et démocratiques de Zurich avaient appelé.

(Bresche, no 204, 7 juin 1982)



ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-MÊMES !

SAVAGNIER (NEUCHÂTEL)

Ateliers sylvagnins
jusqu'au 5 juillet : exposition "artistes en exil". me au ve, 16 à 21 h., sa, di, 13 à 19 h.

GENÈVE

Quartier des Eaux-Vives
sa 19 juin : Grande fête aux Eaux-Vives. de 15 à 19 h., à la Mission catholique italienne et dans les rues avoisinantes : stands, concerts, cirque, etc... de 21 à 01 h., au Préau de l'Ecole des Eaux-Vives : bal avec Sunset band (musique antillaise) et Blues band (blues), buvette, mangette. Org. : COFEV, CLEV. Entrée libre.

Grand Café du Grütli, 16, Général Dufour
jusqu'au sa 26 juin, du ma au sa, 21 h. : New York Serenade, par le Théâtre Mobile. Fr. 14.—. Rés. : 022 / 28 48 30, de 14 à 17 h.

UNI II

du ma 15 au ve 25 juin, 20 h.30 : *Antigona, terre de cendres et d'espoir*, par l'Actoteatre San Salvador, El Salvador. Fr. 15.— et 10.—.

Loc. : Librairie des Sources.

FESTIVAL du BOIS de la BATIE, du lu 21 juin au di 4 juillet. ENTRÉE LIBRE.

du lu 21 au di 27 juin, le festival aura lieu au Bois de la Bâtie : musique, danse, théâtre, cinéma. Du lu au me de 18 à 22 h., je de 14 à 22 h., ve dès 18 h., sa et di dès 14 h. Programme détaillé dès le 15 juin.

du lu 28 juin au di 4 juillet, le festival aura lieu à : Sud des Alpes, La Traverse, Les Grottes, Le Parc Gourgas (Jonction), le Palladium.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er je 17, ve 18 juin, 21 h. : Roger Loponte, et Sarcloret.

Patinoire des Vernets

je 1er juillet, 20 h.30 : Frank Zappa.

Loc. : Genève, Gd Passage, Back to Mono, Com-medisc; Lausanne, M. & P. Foetisch; Nyon, Disque Service; Fribourg, Cosmos; Sion, Coop City; Neuchâtel, Syma Musique; Berne, Bestgen.

SIERRE Festival du PETIT BOIS
du ve 18 au di 20 juin. Entrée libre.

LAUSANNE

Cinémathèque, Casino de Montbenon
me 30 juin, Cinématographe, 20 h.30 / je 1er, 18 h.30 et ve 2 juillet, 15 h. : *L'Espoir*, de André Malraux (1938-1940).

FESTIVAL de PULLY, le one man show et l'humour, du 2 au 10 juillet, avec des spectacles en plein air, à l'Octogone, et au Palais des Galas. Loc. : 021 / 20 26 35.

Au Palais des Galas, 22 h. : ve 2 juillet, Dimitri; sa 3, Bernard Haller; di 4, Jacques Villeret; lu 5, Les Colombaioni; ma 6, Alex Metayer; me 7, Rufus; je 8, Popeck; ve 9, Sol - Marc Favreau; sa 10, Octogone, 18 h., Les Aviateurs, Font et Val; Palais des Galas, 20 h.30, Les 3 Jeanne, Claude Nougaro.

Et les films : *Yol*, de Yilmaz Güney, *Missing*, de Costa-Gavras et *Reds*, de Warren Beatty.

Le Festival de Jazz de MONTREUX aura lieu du 9 au 25 juillet, programme et location au 021 / 61 33 84; (pendant le festival : 021 / 61 35 88).

Le concert des Rolling Stones à Bâle est complet. Pour ceux qui sont tristes, ça fera toujours Fr. 40.— qu'ils ne donneront pas à l'organisateur Good News qui appartient au Groupe Ringier !

* Peux-tu brièvement revenir sur les origines du coup d'Etat ?

— La cause principale de l'arrivée au pouvoir de l'armée bolivienne réside dans la montée des luttes ouvrières et populaires en Bolivie, qui risquait de mettre en cause les intérêts des secteurs les plus fascistes de l'armée, ceux des banques, des secteurs financiers intégrés à l'impérialisme nord-américain et aussi ceux de la mafia des trafiquants de cocaïne, qui contrôlent une production annuelle d'un milliard de dollars. La bourgeoisie "nationale" s'est finalement ralliée au coup d'Etat pensant obtenir de nouveaux privilèges. Quant à l'impérialisme nord-américain, il a refusé son soutien. Il le négocie aujourd'hui en contrepartie d'une réduction du trafic de cocaïne en direction des Etats-Unis. Au moment du coup d'Etat, il estimait que l'UDP serait capable de canaliser le mouvement des masses et surtout de bloquer le développement de la gauche révolutionnaire.

* De quels soutiens internationaux la dictature a-t-elle profité ?

— Dans la première période : aucun. Mais aujourd'hui la plupart des pays ont reconnu le gouvernement bolivien. L'isolement du début a évidemment aiguë la crise économique, sociale et politique du pays.

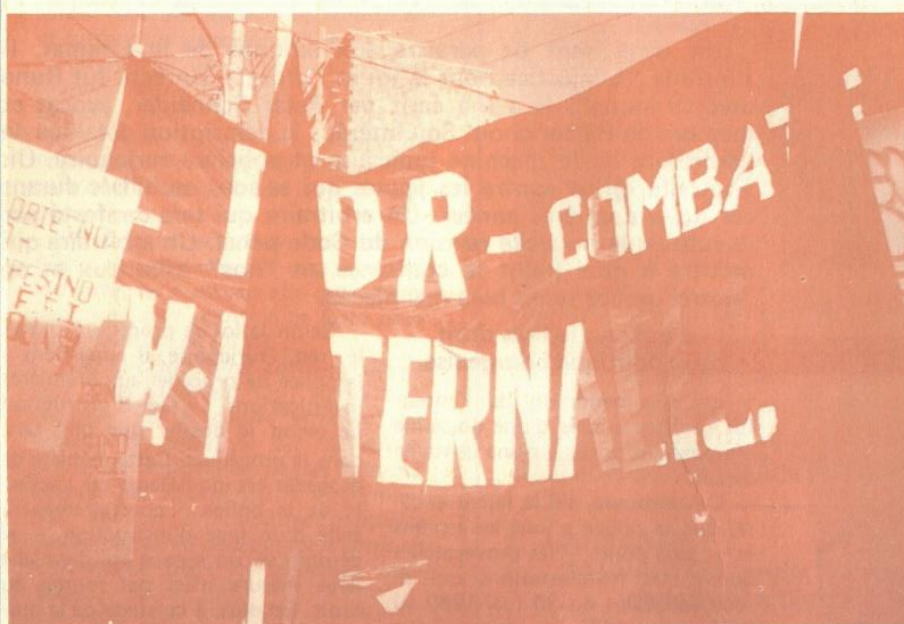
* Et l'Argentine ?

— Le soutien argentin est traditionnel ! Le gouvernement argentin a envoyé, et cela se savait, des spécialistes de la répression, qui ont aidé à l'organisation de troupes irrégulières, paramilitaires, qui aujourd'hui mènent la répression contre le mouvement ouvrier et populaire ; auparavant ces groupes étaient légaux, aujourd'hui ils sont "clandestins". Mais le soutien argentin s'est aussi traduit par une aide économique qui est restée longtemps secrète. On a appris récemment que le gouvernement de Garcia Meza (le premier qui a suivi le coup d'Etat) avait reçu environ 400 millions de dollars de crédits argentins.

* Et aujourd'hui quel est le bilan de la dictature militaire ?

— Sur le plan économique, le plan triennal économique d'octobre/novembre 1981, prétendument de soutien à l'économie nationale, a ouvertement montré que la dictature menait une politique anti-nationale. Ce plan vise d'une part à soutenir les secteurs nationalisés des mines et du gaz et à favoriser les investissements privés internationaux. La bourgeoisie "nationale" n'y trouve pas du tout son compte, d'autant plus que le gouvernement a instauré un contrôle des devises qui empêche les patrons privés de se procurer les matières premières et le matériel dont ses entreprises ont besoin. D'où leur actuelle opposition "démocratique" à la dictature.

Sur le plan politique, une série de scandales ont fait perdre une bonne partie de sa crédibilité à la dictature. Ainsi les chefs militaires des trois armées s'étaient attribué l'exploitation privée d'un gisement de pierres précieuses à Santa Cruz. Les militaires avaient aussi le projet de permettre aux membres des forces armées de pouvoir acheter des dollars à 25 pesos, alors que le cours officiel était de 75 pesos. Ou encore celui de la Compagnie nationale d'aviation, qui a fait imprimer ses billets à l'étranger pour un prix cinq fois supérieur à ceux pratiqués en Bolivie. La conscience populaire est ainsi devenue très antimilitaire. Pour les gens, les militaires sont tout simplement des voleurs ! Il faut savoir en outre qu'un sergent de l'armée gagne 3 à 4 fois plus qu'un enseignant. Sans compter tous ses autres privilèges (coopérative d'achat, magasins spéciaux d'alimentation, etc.). Les militaires avaient prêté leur premier gouvernement resterait au pouvoir 20 ans : il a tenu 8 mois. La junte qui a suivi avait dit qu'elle y resterait au moins 4 ans : elle a tenu 2 mois. L'actuel gouvernement prévoyait de durer 4 ans ; aujourd'hui il ne parle que de 3 ans et nous pensons qu'il ne finira pas l'année.



Bolivie :

LA CRISE DE LA DICTATURE

ENTRETIEN AVEC UN DIRIGEANT DU POR-COMBATE (SECTION BOLIVIENNE DE LA IVe INTERNATIONALE)

Le 17 juillet 1980, l'armée bolivienne reprenait le pouvoir par un coup d'Etat. Craignant l'incapacité de l'Union démocratique populaire (UDP) à canaliser et contrôler le mouvement des masses, soucieuse de sauvegarder ses propres intérêts économiques et ses liens avec la mafia contrôlant le trafic de cocaïne, elle se lançait dans une répression brutale du mouvement ouvrier.

Deux ans et trois gouvernements après, les signes d'essoufflement, voire de crise de la dictature, se multiplient, comme se confirme la remontée des luttes ouvrières et populaires. De nombreuses concessions ont dû être faites par la dictature qui, plus isolée dans le pays que jamais, a même annoncé une amnistie politique.

Quels ont été les événements marquants de ces deux dernières années, comment la résistance ouvrière et populaire s'est-elle réorganisée, quelles sont les perspectives de la dictature militaire, voilà quelques-unes des questions que nous avons abordées avec un membre de la direction du POR-Combate (section bolivienne de la IVe Internationale).

* Comment s'est alors développée la résistance à la dictature ?

— Dans un premier temps après le coup d'Etat la résistance s'est surtout faite dans les mines et à La Paz. Il n'y a pas eu de résistance massive dans les villes, surtout à cause de la politique de démobilisation et de division de l'UDP, qui, par exemple, passait son temps avant le putsch à expliquer qu'il ne fallait pas revendiquer des augmentations de salaires, car cela allait déclencher un coup d'Etat.

Durant cette première période, la résistance a duré environ 20 jours. Malgré le massacre de la mine "Caracoles", les militaires n'ont pas pu briser la capacité de résistance du prolétariat minier, ce qui a permis d'éviter un massacre général.

Ainsi dans la mine de "Siglo XX", les militaires ont dû passer un accord avec les mineurs : pas d'arrestations de dirigeants, pas de répression contre les mineurs.

* C'était là un premier signe de faiblesse de la dictature, non ?

— Oui, évidemment. En même temps, elle a signé cet accord pour bloquer la mobilisation dans les autres mines et sur-

tout à La Paz.

* Et ensuite ?

— A ce moment-là, pour nous comme pour tout le mouvement ouvrier, l'important était de nous réorganiser. Il fallait éviter l'affrontement direct et immédiat. Toutes les organisations ouvrières ont appelé à la réorganisation, dans l'unité, des syndicats. Mais c'était impossible, compte tenu de la brutalité de la répression. C'est à cette époque que 8 dirigeants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) ont été assassinés dans les locaux de l'Etat-major. Ce qui a créé un vrai problème politique, l'assassinat étant évident. La pression internationale a obligé le gouvernement à se défaire de son ministre de l'Intérieur, qui était pourtant le chef d'une des bandes, peut-être la plus importante, de trafiquants de cocaïne.

Les mesures prises alors par le gouvernement (libération des prix sans augmentation de salaires) ont accru son isolement. La petite-bourgeoisie a été touchée et s'est tournée du côté des travailleurs, eux aussi durement attaqués par cette politique. Cela a élargi la base de la résistance et lui a permis de se développer. La classe ouvrière n'était plus seule et commençait à organiser ses comités de base.

* C'est à ce moment que l'armée a été traversée par une série de crises ?

— Effectivement. Je n'en finirais pas de te raconter toutes les tentatives avortées de coups d'Etat, qui se voulaient tous "démocratiques" mais qui visaient en fait une autre répartition des privilèges militaires. Le général Natusch Busch, ce massacreur, a même pris contact avec le POR-Combate, en lui promettant monts et merveilles (y compris des armes) pour nous demander de participer à un coup d'Etat "démocratique". Il voulait former un gouvernement avec des ministres gauchistes !

* Que lui avez-vous répondu ?

— Que nous étions prêts à soutenir toutes les mesures démocratiques et anti-impérialistes qu'il prendrait, mais que jamais, évidemment, nous ne participerions à son gouvernement. Comme c'était prévisible, son coup d'Etat n'a jamais eu lieu.

* Tu as parlé auparavant de comité de base. De quoi s'agit-il ?

— C'est très important. Voilà comment cela a commencé : un camarade dirigeant du POR-Combate de la mine Huanoni, Felipe Vasquez, nous a annoncé que les mineurs voulaient se réunir pour réorganiser leur syndicat. Il faut savoir d'abord que le gouvernement, pour bloquer le développement des syndicats, a mis en place des "chargés des relations sociales". Si notre camarade acceptait de représenter les travailleurs de la mine, le gouvernement le nommerait immédiatement "chargé des relations sociales". Il lui fallait donc accepter d'être élu comme représentant des travailleurs, mais évidemment refuser d'être un agent gouvernemental. Tout s'est enclenché à partir de là : les travailleurs ont élu le 3 novembre 1981 une direction avec notre camarade, qui s'est rendue à La Paz pour que le gouvernement reconnaisse cette direction syndicale. Ce dernier a refusé et a menacé d'emprisonner tout le monde. Une nouvelle assemblée a alors lieu à la mine : on y apprend que des troupes s'en approchent. Le 16, tous les dirigeants sont arrêtés et emmenés à La Paz. En riposte, 14 femmes — des parentes des dirigeants arrêtés — se mettent en grève de la faim et les mineurs ajoutent à leurs revendications celles de l'amnistie, de la libération des prisonniers et de la liberté syndicale. La mobilisation, très forte, se développe, débouchant sur une grève de solidarité de 42 000 travailleurs dans tous les secteurs importants du pays.

* Et le résultat ?

— Cela nous a permis de conquérir le droit d'organiser non pas des syndicats mais des comités de base. Le gouvernement a dû admettre une organisation progressive : trois mois pour organiser des comités de base, trois mois après les syndicats locaux, puis ensuite les fédérations, puis ensuite la Confédération Ouvrière Bolivienne, la COB. Donc neuf mois pour réorganiser la COB. Mais les travailleurs pensent à juste titre que le problème n'est pas dans les neuf mois. Le problème était de pouvoir s'organiser légalement pour pouvoir ensuite se battre pour recréer la COB immédiatement ! Cet accord a été accepté, nos camarades ont été libérés. Et le mouvement d'organisation s'est répandu dans tout le pays. Nous avons soutenu cela au maximum, d'autant plus que les comités de base sont une forme de démocratie syndicale que l'ancienne COB, bureaucratique, ne connaissait pas. Dans les comités les travailleurs peuvent discuter de tous les problèmes, élire et révoquer leurs dirigeants. Une nouvelle génération a ainsi pris la direction de ce mouvement ; c'est une direction très jeune, peu expérimentée, mais qui apprend très vite et a déjà subi avec succès une première épreuve.

Dans le prochain numéro : la lutte des étudiants et des paysans ; les différentes forces politiques ; l'action du POR-Combate.